

LE MONDE

Daniel Ortega en entrevue au DEVOIR

PAGE A-8

Stasys Lozoraitis

• LES ACTUALITÉS •

Domtar met au point un nouveau procédé de recyclage du carton

FREDERIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

Domtar vient de mettre au point un nouveau procédé de recyclage du carton, présenté comme hautement compétitif et devant permettre à l'entreprise d'épargner des dizaines de millions de dollars par année.

En conférence de presse, hier, au centre de recherche de la compagnie, situé à Senneville, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Montréal, le président de Domtar, Pierre Desjardins, a qualifié l'innovation de « percée qui se traduira par une augmentation significative de notre compétitivité et par une réduction substantielle des coûts de fabrication ».

Il s'agit d'un nouveau procédé de fabrication de papier fin réalisé à partir de carton recyclé, une technique beaucoup moins dispendieuse que la méthode traditionnelle recourant à du papier fin recyclé.

L'économie résulte du coût plus abordable du carton recyclé comme matière première par rapport au papier, et de la simplification de l'opération de désencrage. Le carton ne comporte généralement qu'une faible quantité d'encre, alors que le papier fin en est généreusement recouvert.

Les économies réalisées oscilleront, prévoit-on, autour de 40%, soit une réduction de coût de 100 à 125\$ la tonne de papier.

Domtar veut implanter d'ici deux ans son nouveau procédé à son usine de Cornwall en Ontario, au coût de 65 millions\$.

Un an et demi plus tard, elle ferait de même à ses installations de Windsor, au Québec, au coût estimé de 165 millions\$.

Selon les prévisions de Domtar, ses usines de Cornwall et Windsor réaliseront respectivement des économies annuelles de 25 et de 65 millions\$ grâce au

nouveau procédé.

En plus de présenter des propriétés économiques, le nouveau papier fin que se propose de fabriquer Domtar serait de meilleure qualité que celui fabriqué à partir de papier fin recyclé.

Le nouveau produit se veut plus brillant et deux fois plus résistant que le papier fin issu des procédés traditionnels de désencrage. La direction de Domtar a insisté aussi sur les qualités écologiques du nouveau papier.

Ainsi, pour le fabriquer, l'usine de Cornwall devra, estime-t-on, récupérer annuellement 120 000 tonnes de boîtes de carton. A Windsor, on en récupérera deux fois plus.

Domtar ajoute que l'utilisation de la pâte recyclée faite à partir de carton permettra d'épargner chaque année de la coupe 700 000 tonnes de bois.

Le nouveau procédé de fabrication mis au point par Domtar a été breveté. La société compte pouvoir

vendre à l'étranger sa nouvelle technologie, ce qui devrait permettre à Domtar de toucher des sommes supplémentaires importantes au cours des prochaines années.

La compagnie Domtar, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de près de deux milliards de dollars, a perdu 159 millions\$ en 1992.

C'était la troisième année consécutive que la société enregistrait des pertes.

Pour l'année en cours, le président de la compagnie, Pierre Desjardins, n'a pu dire si son entreprise allait mettre fin à cette série de manques à gagner. « Tout va dépendre de l'état de l'économie, si le marché dans le domaine des pâtes et papier va reprendre », a-t-il fait valoir.

Domtar est détenue à 26% par la Société générale de financement du Québec, et à 17% par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Il existe une façon plus simple d'économiser de l'énergie.



Les clients d'Hydro-Québec qui ont participé au programme ÉCOKILO le savent bien. Grâce à ÉCOKILO, plus d'un million de foyers ont appris comment diminuer leur consommation d'énergie pour réaliser des économies appréciables, sans pour autant réduire leur confort. Bien entendu, il ne suffit pas seulement de remplir le questionnaire. Encore faut-il mettre en pratique les recommandations contenues dans le rapport de votre « condition énergétique ».

Et mettre en place les articles économiseurs d'énergie que vous avez reçus. Pratiques et avantageux, ils s'installent en un tournemain.



Ceux qui n'ont pas participé au programme ÉCOKILO la première fois peuvent maintenant se reprendre. En effet, ils ont reçu ou recevront bientôt un second questionnaire ÉCOKILO*. Si vous êtes de ceux-là, vous n'avez qu'à le remplir — quelques minutes suffisent — et à nous le retourner. Vous pourrez ainsi bénéficier vous aussi d'un rapport d'analyse de votre consommation d'énergie, de conseils pratiques pour économiser et recevoir, à titre gratuit, trois articles économiseurs d'énergie. Vous avez tout à gagner à perdre vos kilowattheures en trop.

Pour en savoir plus sur le programme ÉCOKILO, composez le 333-KILO pour la région de Montréal et, sans frais, le 1 800 567-KILO partout ailleurs au Québec.

*Pour être admissible au programme ÉCOKILO, il faut habiter à la même adresse depuis au moins 12 mois.

ÉCOKILO

Programme d'analyse de la consommation d'énergie des ménages

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ÉVITONS LE GASPILLAGE



Hydro-Québec

Les pensions alimentaires ne sont pas imposables

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Une femme de la Mauricie a réussi à faire reconnaître par un tribunal qu'elle n'a pas à payer l'impôt sur une pension alimentaire versée à son enfant.

Dans un jugement rendu en décembre 1990 et qui est passé inaperçu jusqu'à maintenant, Mme Louise Hurtubise, de Grand-Mère, a vu le juge Serge Gagnon, de la Cour des petites créances, annuler une cotisation que le ministère du Revenu du Québec lui avait envoyée pour impôt non payé.

Mme Hurtubise avait une fille mineure, Julie, pour laquelle en 1987 une pension alimentaire de 3000\$ avait été versée par son ex-conjoint.

Mais le chèque était versée au nom de la fille et non pas à celui de la mère, comme c'est habituellement le cas.

Mme Hurtubise n'a donc pas ajouté le montant de 3000\$ à ses revenus de l'année financière de 1987.

C'est plutôt sa fille qui a produit son propre rapport d'impôt, distinctement de celui de sa mère. L'enfant n'a naturellement pas eu à payer d'impôt, ses gains annuels étant trop faibles.

Le ministère du Revenu a prétendu que la somme devait être comptabilisée dans les gains annuels de la mère et a en conséquence envoyé une réclamation d'environ 1000\$ à cette dernière pour l'année 1987.

Mme Hurtubise a contesté devant la Cour des petites créances, qui peut être saisie des dossiers d'impôt lorsque le montant impliqué est inférieur à 4000\$.

Dans son jugement, le juge Gagnon explique que « le Tribunal n'est pas d'accord avec l'interprétation du ministère du Revenu ».

« L'article 312 de la Loi sur les impôts parle d'un montant reçu. Or la requérante n'a jamais reçu ce montant. »

« La loi est claire à cet égard », écrit le juge Gagnon dans son jugement où il rejette l'avis de cotisation émis par le ministère.

Comme les avocats du ministère n'ont pas porté la cause en appel dans le délai prescrit, ils sont présumés avoir accepté la décision du tribunal.

« Quand j'ai eu le jugement, j'ai failli sauter au cou du juge pour l'embrasser », a déclaré hier Mme Hurtubise dans une entrevue téléphonique.

Selon elle, le jugement est « juste » car personne n'y perd: ni l'ex-conjoint qui continue à pouvoir déduire la pension de ses revenus, ni la femme qui n'a pas à déclarer un revenu qu'elle n'a pas reçu, ni le gouvernement puisque le revenu est déclaré dans le rapport d'impôt rempli par l'enfant.

Mme Hurtubise est enseignante dans une institution scolaire privée de Trois-Rivières.

Aucune garantie pour les autres femmes

De son côté, Mme Susan Thibodeau, une femme de Trois-Rivières qui a intenté un recours collectif contre le ministère du Revenu au nom des 500 000 femmes québécoises qui touchent une pension alimentaire, souligne que le subterfuge trouvé par Mme Hurtubise « n'offre aucune garantie aux femmes qui auraient l'idée de procéder de la même façon ».

« Mais ce jugement renforce notre conviction que le système fiscal actuel est périmé et donne lieu à des injustices flagrantes », a-t-elle dit.

Mme Thibodeau a d'ailleurs élargi son recours collectif cette semaine.

Après avoir déposé une demande de recours collectif contre le ministère fédéral du Revenu l'an dernier, elle vient de répéter l'opération contre le ministère québécois du Revenu.

Ce geste a été posé parce que le ministère provincial venait de faire saisir une partie de son salaire pour cause d'impôt impayé.

LE DEVOIR

MONTREAL

80 ans d'expérience à votre service

Machine à écrire...
série Custom AP800
de Canon

Pour renseignements, appelez

OE inc.

GE
341-0EOECurieux dilemme à
Pointe-Saint-CharlesPour sauvegarder quelques mètres de pelouse, 16 familles
pauvres risquent de ne pas profiter de logements convenablesPIERRE CAYOUE
LE DEVOIR

Préserver un petit espace vert à proximité d'un immense parc ou construire une coopérative d'habitation pour des familles défavorisées? La population du quartier Pointe-Saint-Charles, dans le sud-ouest de Montréal, et les élus municipaux sont aux prises avec ce curieux dilemme. Pour sauvegarder une douzaine de jeunes arbres et quelques mètres de pelouse, seize familles pauvres risquent de ne pas profiter de logements convenables.

L'histoire a connu un rebondissement cette semaine, lors d'une séance de consultation organisée par le Comité-conseil d'arrondissement Sud-Ouest.

Sous l'impulsion du Regroupement Information-Logement de Pointe-Saint-Charles, la Coopérative Fascination entend construire dans le quartier 16 logements familiaux, répartis en deux immeubles.

Le bâtiment principal comportera dix logements. Il devrait être construit à l'intersection des rues Ryde et Butler, sur un petit terrain appartenant à la Ville de Montréal.

Le terrain en question a toute l'apparence d'un parc. Mais il n'en est pas un. Du moins pas selon les critères de la Ville. Inoccupé depuis 20 ans, on y a greffé une douzaine d'arbres et ajouté des lampadaires. L'endroit a été transformé en Place au soleil.

Le terrain sur lequel la coopérative d'habitation de Pointe-Saint-Charles s'établira a une superficie de 4900 pieds carrés. Il constitue en fait le prolongement d'un véritable parc, le parc Sammy Hill, un espace vert de 75 000 pieds carrés.

L'idée de la coopérative remonte à 1984. L'élection du RCM, en 1986, a facilité les choses. Montréal avait promis de réserver le terrain à la coop. La Ville a tenu parole.

La Société d'habitation du Québec (SHQ) avait refusé d'entériner le projet en 1990. L'organisme a toutefois donné le feu vert en 1992.

Rien ne semblait pouvoir arrêter le projet. Jusqu'à ce qu'un citoyen du quartier, voisin immédiat du terrain de la rue Ryde, en décide autrement.

M. David Whorrall, ingénieur sans travail, s'oppose en effet à toute nouvelle construction. Au point où il a fait circuler une pétition dans le quartier. «La Ville a investi beaucoup d'argent pour faire en sorte que ce terrain ressemble à un parc depuis 11 ans. Quand j'ai acheté ma maison, il y a 18 mois, personne ne m'avait avisé que l'administration municipale négociait depuis quatre ans avec la coop. Je crois qu'il serait préférable pour les gens du quartier que cet espace vert soit préservé», a-t-il soutenu, hier.

M. Whorrall affirme qu'il n'a rien contre le projet. Il lutte en fait contre toute nouvelle construction sur le terrain. «J'ai fourni aux instigateurs du projet une liste d'une trentaine d'autres sites qui pourraient tout aussi bien servir pour la coop», a-t-il ajouté.

La coordonnatrice du Projet Saint-Charles, Mme Marie-Josée Corriveau, n'a pas l'intention de transformer l'affaire en affrontement entre écologistes et tenants de logements sociaux.

Mme Corriveau insiste plutôt sur l'urgence de fournir des logements sociaux aux citoyens de Pointe-Saint-Charles. Les organismes communautaires veulent empêcher la gentrification dont a souffert le quartier Saint-Henri. Là, les nouveaux riches ont progressivement chassé les ménages moins fortunés.

«Le revenu moyen des ménages-



PHOTO ROBERT SKINNER

David Whorrall dit n'avoir rien contre le projet de construction d'immeubles pour personnes à faible revenu. Il ne veut juste pas de nouvelle construction sur le terrain choisi: «La Ville a investi beaucoup d'argent pour faire en sorte que ce terrain ressemble à un parc».

membres de la coopérative est de 11 000\$ par année. Le taux d'effort, c'est-à-dire le pourcentage de leur revenu utilisé pour le logement, dépasse 50%», dit-elle.

Plus de 400 familles de Pointe-Saint-Charles sont en attente d'un logement subventionné. Ce quartier pauvre de Montréal est particulièrement affecté par la désindustrialisation.

«Nous croyons que le parc Sammy Hill, 15 fois plus grand que l'espace que nous convoitons, comblera les besoins en espaces verts. Nous sommes d'accord pour faire pression sur la Ville afin que le parc soit réaménagé, qu'on y pose des clôtures».

Parce qu'il déroge à la réglementation municipale de zonage concernant la hauteur, le nombre de logements autorisés par étage et le nombre de places de stationnement, le projet a dû faire l'objet d'une consultation publique au Comité-conseil d'arrondissement. Trois des quatre élus ont émis des avis favorables au projet.

Si le projet chemine normalement

au comité exécutif et devant les autres instances municipales, la construction des unités de logement pourrait débiter à la fin du mois d'août prochain. Les 16 familles pourraient emménager au début de 1994.

Les instigateurs du projet estiment que les sites proposés par M. Whorrall ne sont pas adéquats. «Ou bien ils sont pollués — notre quartier est le berceau de l'industrialisation au Canada — ou bien ils sont trop coûteux. Certains terrains proposés se vendent 30\$ le pied carré. La SHQ n'accepte que des projets qui se situent entre 12 et 15\$ le pied carré. Nous avons payé 14\$ le pied carré, soit 80 000\$, pour le terrain de la rue Ryde», a dit Mme Corriveau.

Le projet Saint-Charles a déjà contribué à l'implantation de plus de 500 logements sociaux dans le secteur. L'organisme communautaire travaillera, au cours des prochaines années, à la création de 400 autres logements pour familles défavorisées. Leur travail a pour but de maintenir la population dans le quartier et d'améliorer leurs conditions de vie.



PHOTO JACQUES GRENIER

Cary Girard a remporté sa bataille face à la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal: «Il ne faut jamais lâcher, il faut continuer à se battre».

Une petite victoire contre
une grosse machineDANNY VEAR
LE DEVOIR

La dame de l'autobus 150, Cary Girard, a remporté une petite victoire contre la grosse machine administrative de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM).

Tête, cette dame a retrouvé le circuit d'autobus qu'elle a utilisé pendant trente ans pour se rendre de son domicile du quartier centre-sud à son emploi du centre-ville de Montréal. «Notre problème est maintenant réglé», dit-elle.

En effet, la STCUM a décidé de revenir sur sa décision d'éliminer le trajet initial de l'autobus 150. À l'aide de cet autobus, les résidents du quartier pouvaient se rendre directement au centre-ville, du métro Papineau au métro Atwater, en longeant le boulevard René-Lévesque. C'était avant le 9 novembre dernier. Après cette date, la STCUM a coupé ce lien direct dans le cadre de l'implantation de ses nouvelles voies réservées au centre-ville.

Coriace, Mme Girard avait refusé de s'en laisser imposer par la STCUM. Un peu malade, elle a pris la tête d'un mouvement populaire de son quartier.

En décembre et janvier, elle a visité les demeures des personnes âgées, attendu longuement aux arrêts d'autobus. Elle a fait signer des pétitions. Elle a les présentées aux assemblées publiques de la STCUM, a demandé des explications au maire Doré, à l'hôtel de ville. «J'ai beaucoup travaillé», dit-elle.

Dans sa lutte, Mme Girard a obtenu l'appui des élites locales. Le député du Bloc québécois, Gilles Duceppe, et celui du Parti québécois, André Boulerice, n'ont pas hésité à se fai-

re les porte-voix des résidents du quartier auprès du président de la STCUM, Robert Perreault. Les conseillers municipal et scolaire s'en sont également mêlés.

«La solution de M. Perreault est satisfaisante. C'est une bonne solution qui ne coûte rien à la ville et qui redonne le service aux gens», dit Mme Girard.

Le président de la STCUM explique sa solution, dans une lettre du 11 février à Sammy Forcillo, conseiller municipal du quartier. La STCUM adaptera ainsi le circuit 150 aux demandes des résidents: l'autobus partira du métro Atwater, passera par le boulevard René-Lévesque, les rues Sainte-Catherine et Maisonneuve, et s'arrêtera au métro Papineau. Le trajet sera offert, entre 9h30 et 15h30, du lundi au vendredi, et entre 9h00 et 17h40, les samedis et dimanches. Un autre circuit sera modifié dans le but d'assurer un lien direct lors des heures de pointe.

Le président de la STCUM n'a pas précisé la date d'entrée en vigueur des modifications. Malgré tout, Mme Girard garde confiance.

«Les personnes âgées se plaignaient de la disparition du service. Ils pourront bientôt se rendre au centre-ville», dit Mme Girard.

Philosophe, Mme Girard tire quelques leçons de son aventure au pays de la contestation politique. «Il ne faut jamais lâcher, continuer à se battre. Après tout, ce sont nous qui élisons les politiciens», dit-elle.

Pendant trente ans, Mme Girard avait quitté son domicile de l'est de Montréal, pris son autobus, à la hauteur du métro Papineau, qui la déposait au centre-ville quelques minutes plus tard au pied de l'hôtel Reine-Elizabeth où elle travaille. Elle pourra, si elle le désire, reprendre sous peu son manège.

Langue d'affichage: plusieurs scénarios rejetés

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Au terme de plusieurs heures de discussions, permettre l'affichage en anglais à l'extérieur des commerces propriétés d'individus reste toujours la voie privilégiée par le Conseil de la langue française dans l'élaboration de son avis sur la langue d'affichage.

Le Conseil vient de terminer deux jours de travail en session plénière sur les avis que lui a demandés le ministre responsable de la loi 101, M. Claude Ryan. Ce fut l'occasion d'écarter pour de bon toute idée d'émission d'un permis pour afficher en anglais, dont certains médias ont fait état cette semaine.

Permettre l'affichage en anglais partout pendant une période d'essai, comme le proposaient la politologue Josée Legault et l'avocat Julius Gréy, ou encore dans certaines parties du Québec, sont également des

scénarios rejetés. Tout comme se baser sur le statut des villes pour accorder le droit à l'affichage anglais. Pas question d'un deuxième Rosemère, de dire M. Pierre-Etienne Laporte, président du Conseil, en faisant référence aux problèmes soulevés lorsque la majorité anglophone n'existe plus.

La distinction entre la nature de la propriété d'un commerce — appartient-il à un individu ou à une personne morale — reste donc la plus intéressante. C'est d'ailleurs la seule qui fait l'objet présentement d'une analyse d'un juriste extérieur au Conseil.

M. Laporte insiste sur l'existence d'autres scénarios tout aussi raisonnables, mais il admet lui-même que c'est pour le moment l'hypothèse de travail la plus précise du Conseil et qu'elle semble favorisée par différents leaders de la société québécoise.

L'anglais dans les petits commerces choque moins que son emploi par de grandes chaînes. De plus, un récent sondage indiquait que 68% des Québécois sont favorables à l'affichage extérieur bilingue.

Le Conseil reprendra ses travaux en session plénière le 25 février. Il doit faire rapport au ministre Ryan d'ici le 1er avril.

COURS D'ACHAT
DE MAISON

POUR PROPRIÉTAIRES ET ENTREPRENEURS
Inspection, Droit immobilier, Évaluation et Financement
Les mercredis soirs 10-17-24 mars au CEGEP de Maisonneuve
Autres cours disponibles: Investissement immobilier, Rénovation résidentielle, Gestion des travaux, Design intérieur, Aménagement du paysage, Chauffage et ventilation

ÉCOLE DE RÉNOVATION DU QUÉBEC
Inscription immédiate: 524-1204



IÉGOR
DE SAINT HIPPOLYTE
HÔTEL DES ENCANS

Le rendez-vous des grands collectionneurs!

RECHERCHONS
POUR NOS CLIENTS SÉLECTIONNÉS
ET NOTRE CLIENTÈLE INTERNATIONALE

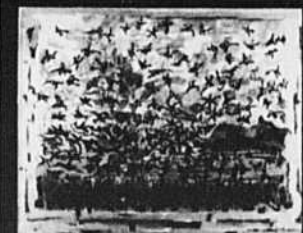
TABLEAUX
IMPORTANTS
CANADIENS ET EUROPÉENS,
BEAUX MEUBLES, OBJETS D'ART
ET JOAILLERIE

VENTE AUX ENCHÈRES
Les 16-17-18 février 1993 à 19h30

ART CANADIEN ET EUROPÉEN, OBJETS D'ART,
MEUBLES, NOMBREUX BIJOUX, TAPIS,
IMPORTANTE COLLECTION D'ICÔNES (65)

Par le ministère de l'égor de Saint-Hippolyte - Commissaire-preneur
Assisté de L'hon. Serge Joyal c.p. - Expert

EXPOSITION
Vendredi 12 février 1993 de 12h à 21h
Samedi 13 février 1993 de 12h à 17h
Dimanche 14 février 1993 de 12h à 17h
Lundi 15 février 1993 de 12h à 21h



Jean-Paul Riopelle



Icône russe - XVIIe siècle

2825 Bates, Montréal (Québec) H3S 1B3
Tél: 344-4081 • Fax: 344-4125

• LES ACTUALITÉS •

Réforme des cégeps

Robillard ne veut pas négocier en public

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Dans le cadre de son plan de réforme des cégeps qui doit être annoncé de façon officielle au printemps, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Mme Lucienne Robillard, a signifié à ses interlocuteurs du milieu collégial qu'elle ne souhaitait pas que ses hypothèses de travail soient révélées publiquement, et a imposé cette condition pour que ces suggestions soient modifiées à la faveur des participants.

C'est ce qu'a révélé au DEVOIR une source impliquée dans le processus de mise au point de la réforme.

Par ailleurs, depuis le début de la semaine, des assemblées d'information s'organisent dans tous les cégeps de la province pour mettre au fait les membres syndiqués des conséquences que pourrait avoir la réforme des cégeps sur l'organisation de leur travail.

Les hypothèses de travail suggèrent que la formation générale, imposée à tous les étudiants des collèges, ne soit plus constituée de disciplines, mais de cours.

Ainsi, les quatre cours de philosophie présentement obligatoires pour obtenir un DEC porteraient désormais sur des thèmes spécifiques, soient la logique, l'éthique, ou la culture artistique, ce qui, à long terme, pourrait entraîner un décloisonnement des départements qui forment actuellement les établissements collé-



PHOTO ARCHIVES

La ministre Lucienne Robillard, a signifié à ses interlocuteurs du milieu collégial qu'elle ne souhaitait pas que ses hypothèses de travail soient révélées publiquement.

giaux.

Par ailleurs, du côté des étudiants, certaines associations ont déjà entrepris de consulter leurs membres sur les hypothèses de travail qui circulent dans les journaux et dans le milieu collégial.

Ainsi le cégep André-Laurendeau a déjà obtenu un mandat de grève de ses membres pour résister aux suggestions de réforme avancées par la ministre.

«Ce sont 900 étudiants, sur les 1000 présents à l'assemblée, qui ont voté pour accorder un mandat de grève,

Nous voulons dire aux étudiants de ne pas craindre les menaces de prolongation de session, advenant une grève, par exemple», soulignait hier Guylaine Girard, de l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec.

Au cours de la semaine prochaine, les cégeps de Granby et de Maisonneuve devraient également tenir des assemblées générales auprès des étudiants pour obtenir des mandats de grève sur cette question.

«À l'heure actuelle, les associations d'étudiants ont manifesté une vive opposition aux suggestions de la ministre», a ajouté André Gagnon, de l'ANEEQ.

Pour sa part, M. Pierre Leduc, président de la Fédération des cégeps, a réitéré hier que l'enseignement d'une langue seconde au cégep, et même d'une troisième langue optionnelle, faisait partie des recommandations présentées en commission parlementaire à la ministre par la Fédération.

M. Leduc a également rappelé que la Fédération avait également signifié en commission parlementaire que les cégeps auraient besoin d'une commission d'évaluation qui à la fois évaluerait les programmes, la façon dont ces programmes sont appliqués et, «sur-tout, les résultats que l'on produit».

La Fédération des cégeps avait également demandé à la ministre que la formation générale offerte au cégep soit divisée en trois, les deux tiers relevant, autant pour les objectifs fixés que pour les cours offerts, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, alors que le troisième tiers laisserait une certaine latitude aux établissements collégiaux quant aux moyens à prendre pour atteindre les objectifs fixés par le ministère.

Enfin, en l'absence de la ministre Robillard, son chef de cabinet, M. Marc Saint-Pierre, n'a voulu ni confirmer, ni infirmer les rumeurs circulant dans le milieu collégial et dans les journaux quant au projet de réforme de la ministre, mais a précisé que le tout constituait encore des hypothèses de travail et que le ministère n'avait pas arrêté de calendrier précis quant à la mise en œuvre de cette réforme.

La Croix-Rouge pourrait gérer plus d'autotransfusions

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

«On va vous donner une p'tite chopine de sang, vous aurez l'air moins pâle pour le baptême». Cette gentille offre que les médecins faisaient tout bonnement il y a plusieurs années aux mères qui venaient d'accoucher fait maintenant partie du folklore...

Car les informations des récentes années sur les possibilités de contamination par le sang entraînent un intérêt marqué chez les citoyens à se pourvoir de leurs propres «banques de sang»: l'autotransfusion représente actuellement 2% des prélèvements de sang réalisés par la Croix-Rouge. «Nous pourrions gérer en autotransfusion 6 ou 7% de nos prélèvements, mais nous aurions de la difficulté à faire face à une demande plus grande», ajoute Francine Décary, directrice médicale du service transfusionnel de la Croix-Rouge.

Les citoyens qui se prévalent de l'autotransfusion sont ceux qui savent qu'ils auront à subir une opération ou une transfusion de sang incessamment.

L'année dernière, 297 000 personnes ont donné leur sang au Québec, et la Croix-Rouge a recueilli 265 000 sacs de sang dans la province (190 000 à Montréal). Dix pour cent des donneurs sont éliminés par l'organisme après avoir rempli un questionnaire ou rencontré une infirmière, et ce, pour différentes raisons (personne considérée à risque, prise de médicaments, grippe en cours, etc.).

La Croix-Rouge rappelle qu'aucun test de détection des maladies transmises par le sang n'est assuré à 100%. Ainsi, le risque de recevoir le virus du sida après une transfusion de sang s'élève à un sur 250 000, selon des données canadiennes.

Et des données américaines indiquent que le risque d'avoir l'hépatite C après une transfusion serait de un sur 4000. Une chiffre énorme.

En livrant ces chiffres, Mme Décary admet elle-même que si elle avait à être opérée la semaine prochaine elle prévoirait probablement stocker une partie de son propre sang.

L'année dernière, les autorités québécoises de la Croix-Rouge ont pu déceler neuf cas de sida parmi les sacs de sang recueillis.

Lors d'un don de sang, la Croix-Rouge demande une pièce d'identité au donneur, lui fait remplir un questionnaire sur ses activités et son passé médical, lui fait rencontrer une infirmière qui peut encore «tenter de déceler quelque chose».

Le sang recueilli doit ensuite passer par un test que la Croix-Rouge estime être le meilleur tout en admettant qu'il n'existe aucun test infallible. «Le test ne détecte pas le virus en soi, il détecte les anticorps que le corps a développés pour réagir au VIH», explique Mme Décary. Mais il se passe entre six semaines et six mois avant que le sang, mis en contact avec le VIH, puisse développer ses anticorps. Une période floue demeure. Et il faut comprendre que le sang, une fois tiré du corps humain, ne peut pas par lui-même développer des anticorps au VIH.

Mme Décary ajoute qu'il existe actuellement des tests en recherche aux États-Unis qui peuvent, semble-t-il, détecter le virus du sida, mais ces tests sont encore trop longs à réaliser, soutient-elle.

Les autorités de la Croix-Rouge ne voulaient pas commenter cette semaine la poursuite dont elles font l'objet par un citoyen de Berthierville qui soutient avoir contracté le sida après une transfusion liée à une transplantation de foie en 1991. Mais les réponses accordées à des journaux lors d'une rencontre à nos bureaux témoignent de leurs préoccupations.

Le sang recueilli se sépare en trois composants principaux: les globules rouges, les globules blancs et le plasma.

Son temps de conservation est très court: dans le cas des globules rouges, il est de 35 jours. Il semble donc très improbable à la Croix-Rouge qu'il puisse se développer dans la population la pratique de banques de sang personnelles.

La congélation et la décongélation du sang sont des opérations très complexes, explique Mme Décary, le sang perd rapidement de ses qualités, il faudrait donc s'autotransfuser sans cesse, sans parler du fait qu'on ne peut quand même pas traîner partout son sang avec soi en cas d'accident.

«Il est impossible de parler de sang artificiel avant dix ans, et ce, en ce qui concerne les globules rouges, ajoute-t-elle. Pour les autres composantes ce sera encore plus long.»

Les risques d'avoir l'hépatite C après une transfusion de sang serait de un sur 4000. Une chiffre énorme.

Francisation: Alliance-Québec demande le statu quo

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Rien ne serait plus contre-productif que d'obliger les entreprises de moins de 50 employés à

obtenir leur certificat de francisation, a indiqué hier Alliance Québec.

L'organisme anglophone prend actuellement position sur les différentes dispositions de la loi 101 qui risquent d'être rouvertes par le gouvernement libéral.

A cet égard, il a donc invité le ministre responsable de la loi 101, M. Claude Ryan, à maintenir le statu quo en matière de francisation des entreprises.

Flanqué d'un commerçant anglophone de Knowlton, en Estrie, le président d'Alliance Québec Robert Keaton a fait valoir la lourdeur bureaucratique qu'entraînerait le processus pour des petites entreprises déjà aux prises avec les méandres de la TPS et la récession.

«Élargir la francisation serait un problème de plus pour notre communauté, a également dit M. Keaton. Ça découragerait davantage les jeunes anglophones, qui ont déjà l'impression que leur avenir est limité au Québec, et ça défavoriserait ceux qui ne sont pas parfaitement bilingues.»

M. Chris Severs et M. Keaton ont tous deux soulevé les problèmes que la francisation causerait dans les rapports avec les fournis-

seurs, entre employés, et les coûts financiers de l'opération.

«Une petite entreprise, ce n'est pas une institution. Nous n'avons pas de marge de manoeuvre pour pouvoir supporter l'arrivée de nouvelles exigences bureaucratiques», a dit M. Severs, en ajoutant que les lois du marché font en sorte que de toutes façons il doit utiliser le français pour son commerce.

Le tiers des travailleurs

Les entreprises de moins de 50 employés représentent près de 98% des entreprises du Québec et elles emploient le tiers de tous les travailleurs québécois, ce qui témoigne de leur importance.

Alliance Québec fait toutefois valoir la vigueur du français au travail en soulignant que selon les données du Conseil de la langue française, 91% des employés du secteur privé québécois travaillent principalement en français.

Une étude du même organisme a toutefois également démontré qu'en dix ans, le français au travail n'a fait que des progrès minimes à Montréal, passant de 62% à 63% des gens travaillant essentiellement en français entre 1979 et 1989.

RÉSIDENCES DE PRESTIGE

À VOIR AUJOUR'HUI
À LA PAGE B-6
ANNONCES CLASSÉES
LE DEVOIR

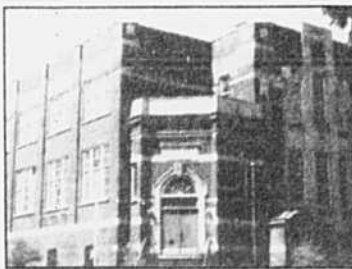
COLLÈGE FRANÇAIS

(Primaire) Maternelle — Secondaire — Collégial

INSCRIPTIONS SESSION AUTOMNE 1993 Niveau Collégial I et II

Aux finissants du Secondaire V :

Si vous avez l'intention de poursuivre vos études au niveau collégial dans un collège privé, le Collège Français vous offre les programmes du secteur général.



Théâtre du Collège Français
Outremont
495-2581



Pavillon central - Montréal
185, av. Fairmount O.
495-2581

Sciences de la nature
Sciences de la Santé
Sciences pures et appliquées

Sciences humaines
Nouveau programme
Sciences de l'administration

Lettres
Lettres - Langues

Programme Études-Sports

Hockey junior majeur - Hockey collégial majeur - Hockey junior A - Patinage artistique - Tennis - Football - Soccer - etc.

AUTRES INSCRIPTIONS : PRIMAIRE (MATERNELLE) - SECONDAIRE Montréal et Longueuil

COLLÈGE FRANÇAIS
185, av. Fairmount Ouest
Montréal (Québec)
H2T 2M6

Pour inscriptions ou renseignements
(514) 495-2581 (514) 271-2823
Montréal Fax



COLLÈGE MARIE DE FRANCE

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ

MEMBRE DU RÉSEAU INTERNATIONL
DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

PROGRAMMES FRANÇAIS AVEC COMPLÉMENTS DE COURS QUÉBÉCOIS.

- École maternelle grande section
- École primaire
- Secondaire
- Lycée (Collégial)
- Sciences humaines, Sciences économiques, Sciences pures, Sciences de la santé.

Baccalauréat français séries A-B-C-D.
Diplôme permettant d'accéder aux universités québécoises, françaises, européennes et américaines.

EXAMEN D'ENTRÉE POUR : SECONDAIRE ET COLLÉGIAL SAMEDI 13 MARS 1993

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

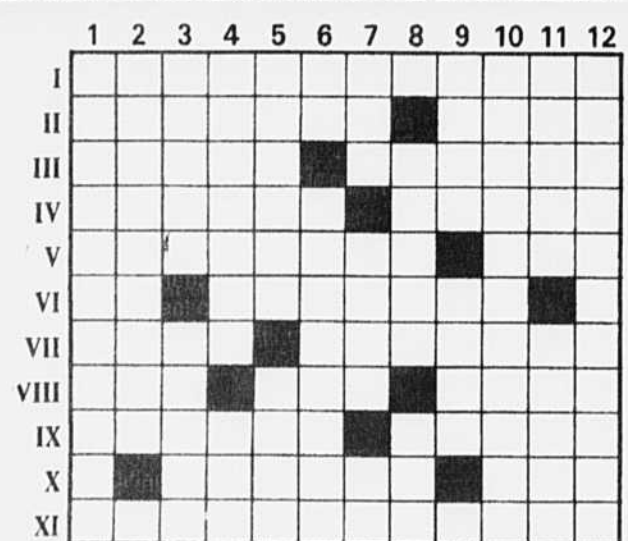
Secondaire et Collégial :

4635, Chemin Queen Mary - Tél. : 737-1177
Montréal, H3W 1W3

Primaire et Maternelle :

4700, rue Fulton - Tél. : 735-6570
Montréal, H3W 1T9

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

I. A sa zone. - II. Remâcha son dépit. Dans l'Aisne. - III. Fit un essai. Romain. - IV. Fait le rire jaune. Pour le culte de la personnalité. - V. Tout le contraire d'un bonhomme. Dans la lisière - VI. Pour une connaissance. On les aura le moment venu. - VII. N'ira pas de soi. Joséphine ? - VIII. Rapide. C'est souvent un au revoir. Vieux pays. - IX. Construit pour l'avenir. Rivière. - X. Vous met à bout de forces. Possessif. - XI. Remirent en état.

VERTICALEMENT

I. Bientôt sur le sellette. - 2. Trop libres. - 3. Pas nette. Ne réclament plus rien. - 4. Mauvaise pour le cochon. Direction. - 5. Elle a besoin d'aide. Me déplacera. - 6. Voyelles. Font des histoires. - 7. Se prend à la main. Souvent collective. Pronom - 8. Reine-marguerite. Lance un appel. - 9. A sa place au concert. Philosophait en meilleure posture. - 10. C'est une

fixation assez répandue. - 11. On les aime efficaces et spectaculaires. Pour chercher sa voiture, par exemple. - 12. Cette année, dit-on, tous ses fans en sont contents.

Solution
de la semaine dernière

Horizontalement

I. Opéra Bastille. - II. Repères. Anion. - III. Grimaces. Albi. - IV. Assis. PTT. Lev. - V. Nô. Sectaire. - VI. Inde. Aigre. BA. - VII. Sni. Erse. Cran. - VIII. Taverne. Court. - IX. Égaré. Raidie. - X. Sensationnels.

Verticalement

I. Organistes. - 2. Personnage. - 3. Epis. Divan. - 4. Remise. Ers. - 5. Arasé. Erea. - 6. Bec. Carnet. - 7. Aseptisé. - 8. Stage. Ro. - 9. Ta. Tir. Can - 10. INA. Recoïn. - 11. Lille. Rude. - 12. Lobe. Baril. - 13. Enivrantes.

François Dorlet

LE DEVOIR

POLITIQUE



PHOTO PRESSE CANADIENNE
L'humour de John Crosbie a mis dans l'embarras certains de ses collègues et choqué l'opposition.

L'humour de Crosbie met les conservateurs dans l'embarras

MANON CORNELIER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre des Pêches et Océans, John Crosbie, a mis les conservateurs dans l'embarras, hier, après avoir voulu faire de l'humour sur la question du harcèlement sexuel.

Dans un discours prononcé jeudi devant la Chambre de commerce de Lewisport, à Terre-Neuve, M. Crosbie a voulu se moquer des opposants au projet de loi sur l'assurance-chômage. Pour ce faire, il a ridiculisé leurs arguments touchant les victimes de harcèlement sexuel.

«Apparemment, presque tout le monde qui quitte son emploi est victime de harcèlement sexuel. Nous devons avoir un grand nombre de personnes attirantes au travail», a-t-il dit, aux rires de son auditoire.

«Si c'est le cas, je dois vous avouer que je n'ai jamais été harcelé sexuellement. Si c'était le cas, je voudrais sûrement le faire savoir... que j'ai eu cette faveur», a-t-il poursuivi, provoquant d'autres rires.

M. Crosbie est reconnu pour son humour cinglant et son franc parler: ces dernières remarques ont été prises avec un grain de sel par ses collègues du cabinet. Plusieurs ont même vanté ses réalisations lors de son passage au ministère de la Justice.

«Il est déplorable qu'on exploite ces remarques alors qu'il a fait tant de choses pour les femmes au sein du cabinet et au ministère de la Justice. Je suis fier de servir à ses côtés», a déclaré la ministre des Affaires extérieures, Barbara McDougall.

La ministre responsable de la Condition féminine, Mary Collins, riait moins. Elle a indiqué que les propos de M. Crosbie étaient «malheureux» et ne reflétaient pas la politique du gouvernement Mulroney.

«Je ne partage pas le point de vue de M. Crosbie ni son sens de l'humour, a noté la ministre des Relations extérieures, Monique Vézina. C'est une farce plate», a-t-elle simplement ajouté.

Du côté de l'opposition, on était indigné. La leader libérale adjointe, Sheila Copps, a demandé au vice-premier ministre, Don Mazankowski, de désavouer M. Crosbie. Mais elle a eu droit à une seule et même réponse: «Si cela est nécessaire, une clarification sera émise». Il a ajouté que M. Crosbie se moquait de lui-même, rien de plus.

Cigarettes: Québec forme... un comité

Le gouvernement propose à Ottawa de réviser le régime fiscal appliqué au tabac

MICHEL VENNE
LE DEVOIR

Québec proposera à Ottawa de réviser le régime fiscal appliqué au tabac dans le but de contrer la contrebande de cigarettes, a fait savoir, hier, à l'issue d'une réunion de deux jours des députés libéraux, la vice-première ministre Lise Bacon.

Tout en admettant que l'idée de réduire les taxes sur le tabac, afin de rendre moins attrayant l'achat de cigarettes au marché noir, sera parmi «les solutions mises de l'avant» auprès d'Ottawa, Mme Bacon refuse d'engager le gouvernement du Québec à ce sujet.

Un journaliste lui demande s'il faut conclure que Québec est prêt à baisser la taxe si Ottawa fait de même. Mme Bacon répond: «Je n'ai pas dit ça et il ne faut pas l'écrire».

Le gouvernement du Québec formera d'abord un comité ministériel formé des ministres responsables à divers titres de cette question: Revenu, Finances, Sécurité publique, notamment. Ce comité devra proposer au gouvernement une stratégie. Le conseil des ministres arrêtera une position. Par la suite, «nous frapperons à la porte d'Ottawa», ajoute Mme Bacon.

Plusieurs aspects reliés à la contrebande relèvent de l'autorité fédérale: la fiscalité (partagée avec les provinces), les douanes et les réserves indiennes, où ce trafic illégal est florissant.

Des consultations seront probablement nécessaires avec les autres provinces, ajoute-t-elle. Le ministre Claude Ryan a d'ailleurs déjà suggéré la tenue d'une conférence fédérale-provinciale à ce sujet.

La contrebande de cigarettes fait perdre des revenus importants aux gouvernements. Québec affiche un manque à gagner de 150 millions cette année par rapport à ses prévisions. Les détaillants en alimentation parlent d'un demi-milliard. Le problème a des impacts sur les petits commerçants, les dépanneurs, qui crient famine.

Le problème serait plus aigu au Québec que dans le reste du Canada. Pour cette raison, Ottawa hésite à se priver de revenus, en abaissant sa taxe, dans l'ensemble



PHOTO JACQUES GRENIER
Québec est-il prêt à baisser la taxe sur le tabac si Ottawa fait de même? «Je n'ai pas dit ça et il ne faut pas l'écrire», rétorque la vice-première ministre Lise Bacon, flanquée de Pierre Paradis.

du pays pour régler un problème concentré ici.

La question de la contrebande du tabac obsède un grand nombre de députés qui ont soulevé le problème et suggéré des solutions de tout ordre durant la réunion du caucus ces deux derniers jours. Ils réclament une action rapide de leur gouvernement.

Une cartouche de dix paquets se vend 48\$. Dont 16\$ vont en taxes provinciales et 18\$ en taxes fédérales. Les taxes accaparent près des trois quarts du prix. Une cartouche au marché noir se transige à 25\$.

AUTRES TEXTES SUR LE CAUCUS EN PAGE A-6

Assurance-chômage

Valcourt montre un premier signe d'ouverture

MANON CORNELIER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Bernard Valcourt, a montré un premier signe d'ouverture, hier, dans le dossier de l'assurance-chômage.

M. Valcourt a laissé entendre qu'il ne voulait pas priver de prestations un travailleur âgé qui accepte une retraite anticipée, et qu'il prendrait des mesures pour s'en assurer.

«Quand il est question de restructuration, si une personne est dans cette situation, je ne considère pas qu'elle quitte son emploi volontairement. On va voir comment on peut s'assurer que cette clause soit interprétée dans le sens que je le vois et je pense que ça peut se faire sans grand problème. Pour le reste, restez en ligne», a-t-il répondu aux journalistes.

Selon le projet de loi C-105, une personne qui quitte son emploi sans raison valable ou qui est congédiée pour inconduite ne pourra plus recevoir de prestations d'assurance-chômage.

Actuellement, ces personnes sont privées de prestations pour une période variant entre sept et 12 semaines.

Dans le cas des personnes qui acceptent de prendre une retraite anticipée ou une indemnité de départ, les tribunaux ont déjà statué qu'il s'agit de départs volontaires.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi pourrait donc signifier la perte de ses prestations pour un travailleur âgé qui, grâce à une retraite anticipée, cède sa place à un travailleur plus jeune.

Le ministre a reconnu que ce n'était pas son intention. «Je ne considère pas que ces personnes ont quitté volontairement», a-t-il insisté.

Il a refusé de préciser si, pour tenir compte de son interprétation, il envisageait de modifier son projet de loi, la réglementation ou simplement émettre de nouvelles directives.

Soumis pour la cinquième journée d'affilée à un barrage de questions, il a répété qu'on ne pouvait pas parler d'un départ volontaire lorsqu'une personne n'avait pas d'autre choix «raisonnable» que de quitter son emploi.

Le ministre a rappelé qu'il existait de nombreux programmes pour les entreprises qui se restructurent et réduisent leur personnel et qui, pour se faire, offrent des indemnités à leurs employés.

Les membres de l'opposition veulent pour leur part que le projet de loi C-105 soit changé pour protéger les travailleurs qui ont pris une retraite ou accepté une indemnité de départ.

«Le gouvernement a mis de l'avant un projet de loi inacceptable. Il est maintenant coincé et ne sait plus comment s'en sortir», a déclaré le libéral Russell MacLellan.

Bourassa recevra son traitement une journée de plus

Québec (PC) — Le premier ministre du Québec Robert Bourassa réagit tellement bien au traitement à l'interleukine-2 qu'on continue à lui dispenser ce traitement au moins une journée additionnelle, a indiqué hier Mme Sylvie Godin, adjointe du premier ministre.

Son médecin, le Dr Steven Rosenberg, a estimé que le premier ministre tolère bien le traitement et qu'il n'y a aucun effet secondaire, si ce n'est sa fatigue qui s'est accrue au cours des derniers jours, a rapporté Mme Godin.

«Le premier ministre, à qui j'ai parlé, dort bien et mange normalement, a dit Mme Godin. Il commence toutefois à trouver le temps long».

Hier, M. Bourassa ne s'est pas entretenu avec d'autres membres de son gouvernement qui sont réunis en caucus à Montréal. Mais la veille, il s'est entretenu avec la vice-première ministre, Lise Bacon, avec le whip, William Cusano, et avec son conseiller spécial, Jean-Claude Rivest.

La première phase du traitement du premier ministre doit prendre fin ces jours-ci, mais M. Bourassa demeurera vraisemblablement hospitalisé une couple de jours additionnels afin de récupérer.

M. Bourassa doit subir plus tard ce mois-ci une seconde phase du traitement.

Il est entré à l'hôpital du National Institute of Health de Bethesda (Maryland) en fin de semaine dernière.

Avis public

Ville de Montréal

AVIS AUX ARTISTES ET AUX ARTISANS PERMIS DE VENTE SUR LE DOMAINE PUBLIC

Modalités et échéancier

Lieu d'inscription et d'information

Les formulaires d'inscription ainsi que des copies du règlement et des ordonnances sont disponibles maintenant à l'endroit mentionné ci-après. Le bureau des permis est ouvert tous les jours de 8h30 à 16h30, à l'exception du mercredi où il ouvre de 11h à 16h30. La période d'inscription aura lieu du 22 février au 5 mars 1993 à l'endroit mentionné ci-après, aux heures régulières d'ouverture du bureau. L'évaluation des demandes de permis se déroulera du 15 au 26 mars 1993. À ce moment, la présence des requérants est obligatoire aux fins de présentation de leur dossier. La date de ce rendez-vous sera communiquée lors de l'inscription et de la remise du formulaire dûment rempli.

Division des permis
Service de l'habitation et du développement urbain

Ville de Montréal
303, rue Notre-Dame est
Rez-de-chaussée
Montréal (Québec)
H2Y 3Y8

La Ville de Montréal informe les artistes et les artisans des modalités de demande de permis de vente sur le domaine public qui s'appliquent pour l'année 1993 en vertu du règlement 8796 sur l'exposition et la vente d'oeuvres artistiques et d'oeuvres picturales ou graphiques sur le domaine public.

Taxes foncières

Ville de Montréal

Message à tous les contribuables de Montréal

Taxes foncières municipales Modifications aux dates d'échéance

La Ville de Montréal perçoit désormais ses taxes foncières un mois plus tôt que par les années passées. Les dates d'échéance sont maintenant fixées au **1^{er} mars** (premier versement) et au **1^{er} juin** (second versement).

Il est donc important de noter que le premier versement, ou le paiement total, si la taxe est inférieure à 300 \$, doit être fait au plus tard le **1^{er} mars** 1993 afin d'éviter les intérêts et les pénalités.

Il est recommandé de faire ces paiements dans une banque ou une caisse populaire.

Service des finances
Le 13 février 1993

Service à la clientèle
(514) 872-2305

• POLITIQUE •

LE CAUCUS
LIBÉRAL
EN BREFBACON VA SE
PLAINDRE À MCLAUGHLIN

LE DEVOIR — La ministre de l'Énergie du Québec, Mme Lise Bacon, va communiquer avec le chef du Nouveau Parti démocratique, Mme Audrey McLaughlin, pour se plaindre de l'attitude du député néo-démocrate Jim Fulton. M. Fulton a participé à un film utilisé dans la propagande anti-Baie-James aux États-Unis. Il dit aux Américains de ne pas acheter l'électricité de la Baie James «parce qu'il y a du sang dessus». Le député a précisé jeudi qu'il parlait du sang des caribous et non du sang d'humains. «Je vais lui faire comprendre que c'est inacceptable qu'un de ses députés se soit prononcé de cette façon-là contre le Québec», dit-elle hier. Ça n'aide pas l'image du Québec à l'étranger», ajoute la ministre. Mme Bacon fait remarquer qu'il n'y a pas qu'au Québec qu'on construit des barrages hydro-électriques. «On en construit aussi en Colombie-Britannique», fait-elle. M. Fulton est député de Skeena... en Colombie-Britannique.

HÔTEL-DIEU:
QU'Y A-T-IL DE MAL?
DEMANDE CÔTÉ

Le ministre de la Santé, M. Marc-Yvan Côté, ne voit «rien de scandaleux» à ce qu'une trentaine de firmes professionnelles qui se partageront les contrats pour le nouvel Hôtel-Dieu de Montréal aient souscrit 178 397\$ à la caisse libérale. Aux journalistes qui soulèvent des allégations de favoritisme, il demande s'ils «vivent dans le même monde que nous». «Vous me faites rire», lance-t-il, après avoir dénigré LE DEVOIR, qui publiait la nouvelle à la «une» hier. M. Côté affirme que c'est une vieille histoire. Selon lui, «il n'y a à peu près pas de firmes professionnelles qui n'ont pas souscrit à la caisse libérale tout comme il n'y en avait à peu près pas qui ne supportait pas le PQ à l'époque». «Le financement est public. Va-t-on empêcher des professionnels de financer un parti politique avec les lois qu'on a et qui sont très sévères?».

JOHNSON N'AIMAIT PAS
CHARLOTTETOWN

Le ministre Daniel Johnson n'était pas satisfait de l'accord de Charlottetown, soumis à un référendum l'automne dernier. Il s'y est rallié pour des raisons stratégiques. M. Johnson fait cet aveu dans une entrevue accordée en décembre à la revue L'Actualité, publiée dans le numéro disponible depuis hier en kiosque. Le ministre fédéraliste affirme que cette entente était insatisfaisante quant aux limites imposées au pouvoir fédéral de dépenser. «Il n'y en avait pas assez, notamment», dit-il. Le journaliste Jean-François Lizée lui demande s'il était possible pour le Québec de rejeter cet accord. «Je trouvais qu'on était loin, dit le ministre. Je pensais qu'il y avait plus de potentiel d'atteindre la perfection et l'équilibre. Mais en pensant stratégie ou tactique à ce moment-là, à ce qui était possible de faire ou de ne pas faire, on balance, à ce moment-là. Est-ce que ça faisait avancer le dossier? Ça pouvait être présenté comme ça».

MAGASINAGE:
LES QUÉBÉCOIS
CHANGENT D'AVIS

Un sondage publié dans le dernier numéro du journal Les Affaires montre que les Québécois ont changé d'avis sur l'opportunité de permettre l'ouverture des commerces sept jours par semaine. Ce sondage SOM, réalisé auprès de 997 adultes du 18 au 26 janvier, montre que 57% pensent que le gouvernement Bourassa a pris une mauvaise (28%) ou une plus ou moins bonne (29%) décision. En octobre dernier, un sondage de la même firme disait que 67% des Québécois étaient en faveur de l'ouverture dominicale des commerces. Dans le sondage le plus récent, seulement 37% trouvent que Québec a pris une bonne décision. Les Montréalais sont divisés à part égales, 48% l'appuient, 48% désapprouvent la nouvelle loi. Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gerald Tremblay, estime qu'il est «trop tôt» pour évaluer les effets de la loi qui est entrée en vigueur il y a moins de deux mois.

CÔTÉ À L'HÔPITAL

Le ministre de la Santé, M. Marc-Yvan Côté, s'est livré à un examen de routine, à l'hôpital L'Enfant Jésus de Québec, cette semaine où il a été vu sur une civière. Le ministre se porte bien même si, «semble-t-il, ils ont eu un peu de difficultés à me trouver le cœur», dit-il hier à quelques journalistes. C'est la technicienne en médecine nucléaire qui lui a passé l'examen qui lui a dit: «On a du mal à localiser le cœur». Celui du patient, ou celui du ministre? a alors demandé M. Côté. «Ils ont fini par me trouver un cœur en bonne santé et capable de faire encore beaucoup de choses».

Ryan favorable au cours d'anglais obligatoire au cégep

MICHEL VENNE
LE DEVOIR

Le ministre responsable de la Charte de la langue française M. Claude Ryan, approuve l'idée de rendre obligatoires les cours d'anglais langue seconde au cégep, comme le révélait LE DEVOIR hier.

Il désapprouve toutefois la multiplication des tests de français comme condition de «diplômation» à l'université.

L'anglais au cégep, «ça répond à une nécessité cruciale pour nos jeunes qui vont se lancer sur le

marché du travail, a dit l'ancien ministre de l'Éducation, hier. Dans n'importe quelle profession, vous ne savez jamais quand vous aurez besoin de la langue qui est majoritairement parlée sur le continent nord-américain.»

«Nous avons une obligation envers les diplômés de notre système collégial de les présenter au marché du travail avec les meilleures qualifications possibles», a-t-il ajouté.

M. Ryan convient qu'on ne pourra remplacer au cégep ce qui doit être fait au primaire et au secondai-

re, où «de grosses améliorations s'imposent».

Mais la question est de savoir si, entre-temps, «les jeunes qui arrivent au cégep le savent l'anglais oui ou non. En général, la réponse est non.»

M. Ryan se prononce par ailleurs contre la multiplication des tests de français comme condition de «diplômation» dans les universités.

«L'essentiel, quand vous allez former un comptable ou un ingénieur, dit-il, c'est qu'il soit solide dans sa profession. Pour être un comptable, ce n'est pas nécessaire

d'avoir 100% en français.»

«Les tests, j'espère qu'on n'en aura pas trop. Si vous introduisez de nouvelles obligations, vous changez tout l'équilibre d'un système.»

«Je ne favorise pas en principe les contraintes multipliées, je préfère moins de contraintes et plus de convictions», dit-il.

La ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Mme Lucienne Robillard, se trouve présentement en Suisse où elle assiste à une réunion des ministres de l'Éducation de la Francophonie.



PHOTO ARCHIVES
Claude Ryan approuve l'idée de rendre obligatoire l'anglais au cégep.

• FONDÉ EN 1910 •

LE DEVOIR

EN VENTE PARTOUT

• MONTRÉAL, FÉVRIER 1993

65c + TPS + TVQ

Les épiciers se font la guerre, Le Devoir fait l'addition.

Le Devoir. La nouvelle nouvelle.

• LE DEVOIR •

LE MONDE

E N B R E F

GIORGIO BENVENUTO
SUCCEDE À CRAXI

Rome (AFP) — Giorgio Benvenuto, 56 ans, a été élu hier secrétaire du Parti socialiste italien (PSI), en remplacement de Bettino Craxi qui avait démissionné la veille après 16 années à la tête du parti. M. Benvenuto a dirigé pendant 15 ans l'Union italienne du travail (UIL), l'une des trois grandes centrales syndicales italiennes, de tendance socialiste. Il avait quitté la direction du syndicat en 1992 pour devenir secrétaire général du ministère italien des Finances. Giorgio Benvenuto était considéré comme le candidat du courant majoritaire fidèle à Bettino Craxi, face au candidat proche de l'opposition rénovatrice, Valdo Spini. M. Craxi, qui fait l'objet de six enquêtes pour corruption, avait démissionné jeudi du secrétariat du PSI après quatre mois de résistance opiniâtre.

UN OTAGE CANADIEN
LIBÉRÉ AU YÉMEN

Sanaa (AFP) — Un homme d'affaires canadien d'origine allemande, Mike Schmitz, détenu depuis une vingtaine de jours par une tribu au Yémen, a été libéré dans la nuit de jeudi à hier, a-t-on appris à Sanaa. M. Schmitz, cadre de la compagnie canadienne de navigation et de fret Sterling Air Services, a été libéré après des négociations engagées depuis 24 heures par cheikh Abdallah Al-Ahmar, chef du principal mouvement islamiste yéménite al-Islah, avec les ravisseurs. Les ravisseurs posaient comme condition à sa libération que les autorités leur livrent les deux auteurs présumés de l'assassin d'un membre de leur tribu, tué en décembre à la suite d'un conflit sur un terrain.

QUATRE ISLAMISTES
EXÉCUTÉS EN ALGÉRIE

Paris (Reuters) — Quatre islamistes algériens condamnés à mort pour complot contre la sécurité de l'Etat, dont Aïssa Messaoudi, dit Taïeb l'Afghan, ont été exécutés, a annoncé hier le ministère algérien de la Justice. Les trois autres condamnés exécutés sont Rezzig Bachir, Boudjelkha Djamel et Kezzouz Khaled. Ils avaient été reconnus coupables en mai dernier par le tribunal de Ouargla, à 800 km au sud d'Alger, de «complot contre la sécurité de l'Etat, commandement et participation à une bande armée, assassinats et vol qualifié d'armes de guerre et de munitions». Huit autres condamnés à mort bénéficient d'une grâce présidentielle et voient leur peine capitale commuée en prison à perpétuité.

LE CANADA AU MOZAMBIQUE AUSSI

Le Canada participera à l'Opération des Nations unies au Mozambique (ONUMOZ), a annoncé hier Ottawa. Le Canada fournira 15 observateurs militaires. Le personnel militaire, policier et civil de l'ONUMOZ sera chargé de vérifier l'application des accords de paix signés à Rome le 4 octobre dernier par le gouvernement du président Joaquim Chissano et l'opposition armée de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO), dirigée par M. Alfonso Dhlakama. L'ONUMOZ devra vérifier le rassemblement, le désarmement et la démobilisation de quelque 110 000 combattants des deux camps, après 16 ans de guerre civile, et superviser le processus électoral devant aboutir à des élections en octobre prochain.

RUSHDIE: L'IRAN CHANGERA D'AVIS

Londres (Reuters) — L'écrivain Salman Rushdie s'est dit hier plus optimiste qu'il y a quatre ans quant aux chances de voir l'Iran lever la condamnation à mort prononcée contre lui. L'auteur britannique d'origine indienne, âgé de 45 ans, vit caché depuis que l'Iran a lancé un arrêt de mort contre lui en 1989 en affirmant que son livre Les versets sataniques blasphémaient l'islam. «Le meilleur espoir, c'est que les pressions politiques internationales finissent par obliger l'Iran à comprendre que ses propres intérêts dépendent d'un changement de politique», a-t-il dit dans une interview à la chaîne américaine CNN.

Moscou suivra sa propre ligne
Le Conseil de sécurité est ravi de l'initiative américaine

Le Conseil de sécurité de l'ONU a accueilli favorablement, hier, les initiatives américaines pour résoudre la crise yougoslave. Les représentants des pays de la CEE membres du Conseil ont salué l'initiative américaine comme un «renforcement du plan Vance-Owen». Par ailleurs, des négociations entre Serbes et Croates sur l'enclave de la Krajina (Croatie), où des combats se poursuivent, se tiendront la semaine prochaine également à New York, a annoncé hier à la presse David Owen, médiateur de la CEE. Pendant ce temps, Moscou affirme maintenir une ligne autonome sur la question yougoslave, tandis que la situation des civils de l'est de la Bosnie se détériore chaque jour davantage.

Moscou (Reuters) — Le ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozirev, a assuré hier le Parlement russe que Moscou poursuivrait sa propre politique en vue de mettre fin au conflit dans l'ex-Yougoslavie.

L'émissaire du président Bill Clinton pour la Bosnie, Reginald Bartholomew, qui était auparavant ambassadeur américain à l'OTAN, est arrivé dans la journée dans la capitale russe pour un échange de vues avec les responsables du Kremlin.

Dans un discours au Parlement, Andreï Kozirev s'est déclaré optimiste sur une levée des sanctions onusiennes contre la Serbie, en raison, a-t-il dit, du changement d'attitude de Belgrade.

«Si Belgrade continue sur cette voie, la question des sanctions contre la Serbie se règlera d'elle-même. Et la Russie sera la première à présenter un texte sur la levée des sanctions», a-t-il lancé devant une salle étonnamment calme. «Depuis le début, la Russie a adopté une position indépendante au sujet de l'ancienne Yougoslavie. Je me permets de vous rappeler que c'est la Russie qui a empêché l'an dernier l'éviction de la Yougoslavie de l'ONU», a-t-il ajouté.

Pendant ce temps, les convois humanitaires croupissent

REUTER ET AFP

Genève — La situation des populations assiégées dans l'est de la Bosnie est critique: l'accès des convois humanitaires est bloquée par les forces serbes, alors qu'à Sarajevo, le gouvernement bosniaque refuse de distribuer l'aide alimentaire en signe de solidarité avec ces populations. Plus de 100 000 personnes sont toujours bloquées, «dans la misère la plus totale», dans les villes de Cerska, Kamenica, Gorazde, Srebrenica et Zepa, selon le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR).

L'ONU a protesté auprès du dirigeant serbe de Bosnie, Radovan Karadzic, dont les forces refusent de laisser passer les convois humanitaires en Bosnie orientale.

«Chaque jour, nous essayons d'atteindre ces secteurs mais à chaque fois nous en sommes empêchés, en dépit de toutes les assurances. La situation devient désespérée», a dit un porte-parole du HCR.

Les Serbes de Bosnie ont ouvert, il y a deux semaines, un «corridor humanitaire» pour permettre aux populations assiégées de fuir vers la ville musulmane de Tuzla. Le HCR a dénoncé cette initiative, estimant qu'elle découlait de la politique de «purification ethnique» menée par les Serbes.

Le HCR a par ailleurs demandé au gouvernement de Sarajevo de revenir sur sa décision de ne plus distribuer l'aide humanitaire bloquée dans la capitale.

«Nous ne voulons pas voir des gens mourir de faim dans cette ville alors que

nous risquons notre vie pour y faire parvenir du ravitaillement. Ce qui se passe dans l'est est déjà assez préoccupant pour ne pas en rajouter», a dit un porte-parole du HCR à Genève.

«Les autorités de Sarajevo, en fait, n'empêchent pas les avions ou les convois de rentrer dans la ville mais elles refusent de distribuer les vivres, qui restent dans des entrepôts», a-t-il ajouté.

Au cours des dix derniers mois, 320 tonnes d'aide humanitaire ont été acheminées vers l'est de la Bosnie, soit 15 grammes de nourriture par habitant, a précisé M. Zlatko Hurić, l'attaché à l'aide humanitaire à l'ambassade bosniaque à Zagreb.

Depuis le début de la guerre dans cette

région, 2700 personnes sont mortes et un nombre non précisé est porté disparu, selon la même source.

Depuis début janvier, 400 personnes y sont mortes de faim et 6000 blessés risquent de mourir s'ils ne sont pas évacués. Dans le village de Cerska, pas un seul nouveau-né n'a survécu depuis novembre dernier. L'est de la Bosnie compte quelque 60 000 enfants âgés de moins de 14 ans, toujours selon cette source.

Selon le Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), le dernier convoi à avoir pu atteindre les enclaves orientales remonte au 19 janvier quand des secours sont parvenus à Gorazde. Aucun ravitaillement n'est parvenu à Zepa à l'exception d'un convoi arrivé le 17 janvier.



Des soldats canadiens fouillent des civils serbes venus visiter des parents en zone croate, à 90 km à l'est de Zagreb.

PHOTO AP

Cinq ans pour achever la transition en Afrique du Sud

Le Cap (Reuters) — Le gouvernement blanc de l'Afrique du Sud et l'ANC de Nelson Mandela sont parvenus à un accord sur le partage du pouvoir jusqu'en 1999 au moins, a annoncé hier un représentant du gouvernement aux négociations entre les deux parties.

S'adressant à la presse à l'issue de trois jours de négociations secrètes entre la minorité blanche au pouvoir et l'ANC, le vice-ministre du Développement constitutionnel, Fanus Schoeman, a déclaré que les deux parties proposeraient lors de prochaines discussions multipartites qu'un gouvernement d'unité nationale le reste au pouvoir pendant cinq ans au moins après l'élection multiraciale qui devrait avoir lieu l'an prochain.

«Ce n'est pas une proposition, c'est un fait. Nous prévoyons une période de cinq ans. L'ANC également. Un gouvernement d'unité nationale restera en place pendant les cinq prochaines années», a-t-il déclaré.

Le premier vote multiracial permettra d'élire une assemblée constituante. Outre l'élaboration d'une nouvelle constitution, elle disposera d'un pouvoir législatif.

Le pays sera alors dirigé par un cabinet composé de membres de tous les partis politiques ayant recueilli au moins 10% des suffrages.

Auparavant, l'ANC avait indiqué que le gouvernement avait accepté que l'assemblée constituante détermine les pouvoirs des gouvernements régionaux.

«S'agissant des frontières, des pouvoirs et des fon-

ctions des régions, il a été convenu que les décisions seraient prises par l'assemblée constituante élue», a déclaré le secrétaire général de l'ANC, Cyril Ramaphosa.

Une telle disposition constituerait une concession du pouvoir blanc à l'ANC. Le gouvernement de Frederik de Klerk avait insisté auparavant pour qu'avant les élections, des négociations multipartites fixent les principaux pouvoirs des gouvernements régionaux.

Cette annonce devrait provoquer une vive réaction du zoulou Mangosuthu Buthelezi, chef du parti conservateur Inkatha, qui réclame, avec le soutien total du gouvernement, un accord sur l'autonomie des diverses provinces sud-africaines avant les premières élections multiraciales prévues d'ici 18 mois.

Élection présidentielle courtoise en Lituanie

*Un ancien premier secrétaire du PC et un émigré fidèle à sa patrie s'affrontent sans drame*JAN KRAUZE
LE MONDE

Vilnius — Sur son piano, dans son bureau du Parlement, M. Vytautas Landsbergis a disposé deux figurines de plâtre peint. La première le représente lui-même, un sceptre dans une main, un violon dans l'autre. L'autre statuette, massive, une faucille dans la poigne gauche, un marteau dans l'autre, c'est M. Algirdas Brazauskas, l'ancien premier secrétaire du PC lituanien.

La rivalité entre les deux hommes, le nationaliste romantique et l'apparatchik indépendantiste, qui ont l'un et l'autre, chacun à sa manière, contribué à faire sortir la Lituanie de l'orbite soviétique, a marqué ces années décisives où ce pays de moins de 4 millions d'habitants a courageusement ouvert la voie aux autres nations de l'ex-URSS.

Mais ce combat-là est terminé, depuis les élections législatives de l'automne, la retentissante défaite de M. Landsbergis et le départ, fin décembre, des derniers soldats russes de la capitale. Le «musicien», aujourd'hui, n'est plus dans la course. Amer, usé, et plus convaincu que jamais des mauvaises intentions des communistes, il s'est à peine engagé dans la campagne pour l'élection présidentielle du dimanche 14 février.

Face à M. Brazauskas, qui a lâché depuis belle lurette sa faucille et son

marteau pour devenir «travailleuse», c'est un homme «neuf» qui s'est mis en devoir de relever le défi: M. Stasys Lozoraitis, ambassadeur de Lituanie à Washington, derrière lequel se sont rangés les nationalistes du mouvement Sajudis, mais qui prend grand soin de se présenter en candidat «indépendant», et de garder ses distances avec M. Landsbergis.

Il passe avec une parfaite aisance de l'italien (langue de ses études, et de sa femme) à l'allemand (il est né en Allemagne), au français ou à l'anglais, mais ses auditeurs apprécient surtout qu'il parle un lituanien très pur et sans accent.

Ils apprécient aussi que jamais, dans sa longue vie d'émigré, il n'ait adopté d'autre nationalité que la lituanienne; et que, de l'extérieur, il ait activement contribué à la lutte pour l'indépendance, sans prendre le temps de s'enrichir; à Washington, l'ambassadeur allait à pied, pour l'essentiel raison qu'il n'avait pas de voiture.

En Lituanie, il mène campagne dans une médiocre Jigouli soviétique, manière de montrer qu'il est désormais un Lituanien comme les autres.

Les chances de l'outsider

Autant il apparaît triste et empruné sur ses affiches électorales, seul ou en compagnie du pape — argument non négligeable dans ce

pays très catholique — autant dans la réalité il est gai, ouvert et efficace. Il a d'ailleurs progressé dans les sondages après chacun de ses débats télévisés. Mais pas au point de rattraper M. Brazauskas. Le temps lui manque.

Il n'a commencé sa campagne qu'au début de l'année, après avoir sans doute trop tardé à rentrer en Lituanie. De plus, la nouvelle majorité parlementaire a, logiquement, tout fait pour que l'élection présidentielle se tienne le plus tôt possible.

Pourtant, sa victoire n'est pas tout à fait inimaginable: après tout, les Litoniens avaient surpris le monde entier et déconfit les sondaurs en infligeant à l'automne dernier une écrasante défaite au Sajudis et en remettant au pouvoir les ex-communistes. Nombre d'entre eux, parmi les intellectuels en particulier, en ont conçu ensuite une sorte de remords, un vague sentiment de honte... Voudront-ils, cette fois, se rattraper, et à nouveau, surprendre?

Le grand favori reste, bien entendu, M. Algirdas Brazauskas, homme lui aussi sympathique, réputé courageux, populaire dans les campagnes, et qui jouit d'un avantage évident. Il connaît, lui, ce système qui est aujourd'hui en ruines, ce pays où le produit national brut n'a atteint en 1992 qu'à peine 40 % de celui de l'année précédente, où les appartements sont à peine chauffés, et où les trois quarts de la population ont, théori-

quement, un revenu inférieur au minimum de subsistance.

Sans doute, quand on lui demande ce qu'il compte faire pour redonner confiance et espoir aux Litoniens, ses réponses semblent courtes et ternes.

«Aucune proposition, aucune idée nouvelle», «sa mentalité reste celle d'un communiste qui n'a rien compris au monde moderne», accuse M. Lozoraitis, qui lui-même n'est en fait pas beaucoup plus précis, quand il parle de «rationaliser la structure de l'Etat», de «moderniser», etc.

Il n'empêche: M. Brazauskas a le bénéfice de l'expérience, il est considéré comme un homme énergique et efficace, même si certains affirment qu'il est malade, et que les nomenklaturistes de son entourage prendront les décisions à sa place, et dans leur propre intérêt.

Et puis M. Brazauskas a promis de remettre un peu d'ordre dans l'agriculture. La politique de privatisation express menée par l'ancienne équipe, la restitution anarchique de terres à d'anciens propriétaires spoliés par le régime communiste, mais à présent incapables de les cultiver, a mis à mal ce qui constituait la principale richesse de la Lituanie, sa monnaie d'échange pour obtenir le pétrole et les matières premières qui lui manquent cruellement.

En tout état de cause, cette sorte de «centrisme» ancré dans les réalités post-soviétiques, tristes mais in-

contournables, est dans l'air du moment, que ce soit en Lituanie ou dans le reste de l'ex-empire. Et M. Lozoraitis lui-même, si par extraordinaire il l'emportait, n'envisage pas de s'opposer de front à la tendance politique que représente M. Brazauskas: «Il a la majorité au Parlement, que je le veuille ou non, je devrai travailler avec lui, essayer de trouver, un programme économique pour 12 ou 18 mois».

L'unité nationale avant tout

Ce constat a conduit M. Lozoraitis à lancer, à quatre jours seulement de l'élection, l'idée d'une «charte d'entente nationale»: il offre à l'avance à son adversaire le poste de premier ministre, et propose de s'engager à ne pas dissoudre le Parlement. L'idée, il en convient lui-même, est risquée, fait grincer des dents parmi ses partisans eux-mêmes, et ressemble à certains égards à une manœuvre désespérée, lancée à la dernière minute.

Pourtant, ce désir de réunifier le pays, de panser les plaies, de sortir de cette atmosphère de citadelle assiégée que M. Landsbergis avait sans doute entretenue un peu plus longtemps que nécessaire, semble correspondre à une attente réelle.

M. Brazauskas lui-même, en rejetant comme prématurée l'offre de son concurrent et en lui suggérant d'attendre plutôt le verdict des élec-

teurs, a rappelé qu'il avait été le premier, au lendemain des élections législatives, à proposer un gouvernement de coalition, alors refusé par le Sajudis.

Ce thème de la réconciliation, de l'effort partagé pour sortir le pays de l'ombre, c'est donc désormais commun aux deux camps. Et le ton plutôt courtois, le calme dans laquelle s'est déroulée la campagne, permet d'imaginer qu'il y a là autre chose qu'un banal slogan électoral.

Les lendemains de l'élection, tout le monde en est parfaitement conscient, n'apporteront pas de miracles.

L'ambassadeur à Washington, s'il est élu, sera bien en mal de faire déverser sur son pays les dollars d'investisseurs qui attendront en tout état de cause que la Lituanie mette un peu d'ordre dans ses lois et son économie. Et l'ex-premier secrétaire ne transformera pas subitement la Russie en bon Samaritain pourvoyeur de pétrole à bas prix.

Cette époque-là est terminée, et d'ailleurs M. Brazauskas prend très grand soin de ne pas apparaître comme «l'homme de Moscou».

Comme le dit le premier ministre, M. Lubys — en fonctions depuis la victoire de M. Brazauskas aux législatives, mais déjà membre du gouvernement précédent — les deux candidats sont l'un et l'autre «hautement estimables» et, quel que soit le résultat, il n'y aura «pas de tragédie».

• LE MONDE •

ENTREVUE EXCLUSIVE

L'ancien guérillero garde toujours la foi

Sans renoncer à tout projet populaire, Daniel Ortega a choisi le pragmatisme

L'amère défaite électorale du 25 février 1990 n'a pas encore eu raison de l'opposition sandiniste au Nicaragua. En trois ans le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) est en effet parvenu à s'imposer comme un partenaire indispensable à la stabilité politique du pays. Le 9 janvier dernier, la présidente du pays, Violetta Chamorro, nommait d'ailleurs deux sandinistes au sein de l'équipe ministérielle.

Optant pour une politique résolument pragmatique, la direction nationale du FSLN suit la voie du consensus. L'appui «constructif» accordé au gouvernement Chamorro n'est cependant pas sans risques. Si pour les uns, le FSLN fait preuve de maturité, il est évident que pour un nombre croissant de militants, il n'est plus cette «avant-garde» combattante à qui incombaient la tâche de mobiliser les masses. À l'évidence, elle est bien loin l'époque où la direction nationale lançait son «Patria libre o morir»... Même l'armée sandiniste, gardienne de la révolution, tend à devenir une armée de professionnels respectueuse de la constitution.

Désespérément accroché à l'idée d'un modus vivendi avec les États-Unis, Ortega multiplie les courbettes à l'endroit de Washington. À cet effet, la remise de la plus haute décoration militaire, la médaille Camilo

Ortega, à un représentant de l'armée américaine en janvier 1992 aurait pu passer pour un geste insolite s'il ne s'était pas agi du pire ennemi de la révolution. Ortega rétorque à ceux qui l'accusent de trahison: «les temps changent et nous devons nous adapter».

Alors que l'insoluble question agraire continue d'alimenter la guerre des «recontras», tous les indices sont maintenant au rouge: hausse de 150% du taux de criminalité, taux de chômage de plus de 60%. Pour le politologue Paul Oquist, l'explosion sociale qui guette le Nicaragua aura forcément des répercussions négatives sur le FSLN, qui «se veut toujours le parti des défavorisés, mais (qui) continue d'appuyer un gouvernement qui contribue à déstabiliser la société». Mario Pena, chauffeur de taxi à Managua et militant sandiniste de longue date, se vide le cœur: «Tous les acquis de la révolution sont remis en question, la réforme agraire, les services de santé et d'éducation gratuits, tout... sauf les membres de la Direction nationale qui eux conservent leurs postes».

C'est dans ce contexte que le collaborateur du DEVOIR a rencontré récemment l'ex-président du Nicaragua devenu chef de l'opposition et interlocuteur incontournable de Violetta Chamorro.

utiliser en cette période de transition ne peut faire l'unanimité. Les contradictions de classes que connaît la société nicaraguayenne se reflètent à l'intérieur même de nos rangs. Pas facile en effet de faire l'unité dans un parti où coexistent des travailleurs, des paysans, des commerçants, des militaires et des sans-emploi».

La défaite de 1990, l'effondrement de l'URSS, l'échec de la lutte armée au Salvador, les piètements de quelques groupuscules gauchistes ainsi que la grogne qui gagne peu à peu Cuba ne constituent-ils pas des exemples éloquents de l'impossibilité de tout projet révolutionnaire sur ce continent bouillonnant de révolte.

Philosophe, Daniel Ortega prétend tirer des enseignements de la déroute d'un certain socialisme. L'écroulement de celui-ci, soutient-il, ne met pas fin à l'urgence d'élaborer une alternative à l'actuel modèle de développement; comme si l'histoire de l'Amérique Latine comptait suffisamment de tragédies et de sacrifices pour qu'il soit temps, à l'aube du XXI^e siècle, de penser le quotidien autrement qu'en termes d'exclus et de rescapés. L'aspiration à une vie meilleure, à plus de justice et plus de son corollaire, la liberté, transcende en quelque sorte la réalité des blocs: «Bien avant les marxistes, rappelait-il, ce sont les prêtres qui ont brisé le mythe des révolutions importées de l'étranger. Leurs causes, il fallait aller les chercher du côté de la misère qu'enduraient hommes, femmes et enfants».

De la démocratie populaire à la démocratie «participative»

«Nous avons été associés au camp socialiste bien malgré nous, tient-il à rappeler, alors que nous menions une lutte pour la défense de notre souveraineté». Il y a bien eu durant ces visites triomphales à Moscou et à La Havane, le salut au drapeau rouge et noir, les défilés très «réalistes socialistes» et enfin, bien que l'ex-président n'ait jamais été le «grand timonier», ces panneaux géants le long des rues de la capitale, appelant le peuple à s'unir derrière le Front.

Le contexte de menace extérieure tient lieu encore aujourd'hui d'explication: «La présence de l'Union Soviétique et de Cuba nous a peut-être préservé d'une invasion, affirme l'ancien président. Le rapprochement avec l'allié soviétique ne nous a jamais enlevé notre indépendance d'esprit. Si cela avait été le cas, nous n'aurions pas instauré un régime de type économie mixte, ni suivi, sur le plan politique, les règles du pluralisme».

La logique de la guerre froide aurait donc privé la révolution sandiniste de toute son originalité, l'intolérance chronique du Pentagone à l'égard des révolutionnaires latino-américains n'aidant en rien: «En na-

tionalisant les terres du dictateur et en cherchant à répartir plus équitablement les richesses, nous nous condamnions», tranche-t-il.

Par ailleurs, bien que la plupart des soulèvements n'aient pas

conjointure actuelle, se plaît-il à répéter, ne permet pas l'aventurisme. Cela n'interdit pas la critique. «Mama Chamorro, pensant sortir le pays du marasme, a choisi la voie d'un capitalisme peu humain. Au contraire du sandinisme qui a voulu favoriser une dynamique de renforcement du contrat social, le projet économique actuel est en train d'atomiser la société nicaraguayenne».

De Bush à Clinton, l'espoir du Nicaragua

Plaidant pour une économie réconciliée avec le social, Daniel Ortega dévoile les nouvelles couleurs de son parti: «L'implacabilité des politiques d'ajustement structurel fait prendre conscience qu'il existe toujours, à gauche, une alternative». Respect de l'Etat de droit, partenariat social, démocratie participative. «Il y a au sein du FSLN, des entrepreneurs qui adhèrent à cette idée, sachant que les plus favorisés doivent consentir à partager une partie de leurs bénéfices». Cette «bourgeoisie sandiniste» - le terme étonne - serait consciente que le marché capitaliste, laissé à lui-même, peut-être la source de sa propre perte.

Tout comme son parti, le chef du FSLN traîne avec lui l'image d'un révolutionnaire ambitieux et habile. Le respect des élections et les déclarations modérées n'ont pas convaincu les Ronald Reagan et Georges Bush. Qu'en sera-t-il maintenant avec un président démocrate? «Il y a un changement de perception à l'échelle mondiale, répond Ortega».

La sensibilité croissante à l'égard de l'environnement en est un exemple. «Comme les autres pays, pense-t-il, les États-Unis sont confrontés au même questionnement: «Il sera difficile de juger la nouvelle administration américaine sur la base de l'aide que ce pays peut apporter au Nicaragua, puisqu'il y a une tendance structurelle à la diminution des flux financiers en provenance des États-Unis». Les difficultés économiques du géant américain ont en effet joué un rôle décisif dans le changement de la politique extérieure de Washington vis-à-vis l'Amérique Centrale.

Il ne peut plus y avoir de recul sur ce plan, semble-t-il: «Nous concentrons donc nos efforts, affirme Daniel Ortega, à l'établissement de relations stables avec ce pays».

Est-ce là le nouvel ordre régional rêvé par la gauche latino-américaine? Pour le chef sandiniste, le problème de fond dépasse largement la problématique des relations avec les États-Unis: «Il est à craindre que le nouvel ordre économique international ne se traduise par une marginalisation des pays du Sud. Or, cette situation doit changer».

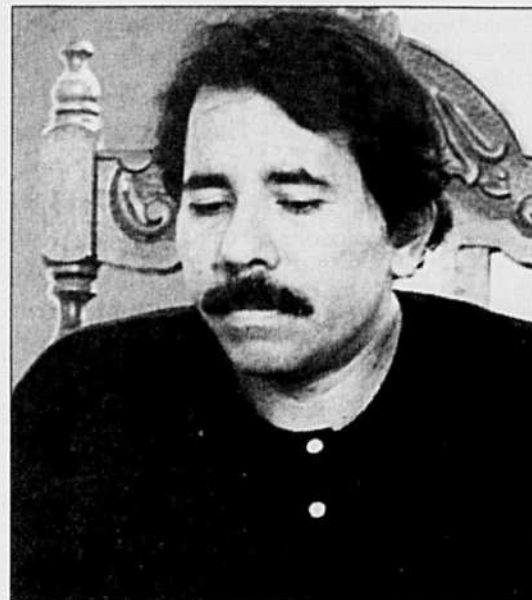


PHOTO STÉPHANE CHALIFOUR

Daniel Ortega, ex-président du Nicaragua.

STÉPHANE CHALIFOUR
COLLABORATION SPÉCIALE

Managua — «Nous n'abandonnerons pas!» Le regard clair, le ton d'un calme rassurant, l'homme s'exprime avec conviction. L'air déterminé, El comandante (le commandant) a troqué l'uni-forme pour le blue jeans. Pourtant, l'ex-président du Nicaragua et chef du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), Daniel Ortega, parle des chambardements qui affectent son pays avec une certaine inquiétude. «La «politique d'ajustement structurel» qu'applique le gouvernement Chamorro est en grande partie responsable de la polarisation qui contribue, petit à petit, à plonger le pays dans l'instabilité».

Rompant avec la tradition de l'affrontement, l'ancien guérillero réitère toutefois son intention de travailler de concert avec tous les acteurs, travailleurs, paysans, employeurs et gouvernement, à la reconstruction d'un «véritable consensus national».

Plus critique que son frère Humberto à l'égard du gouvernement, Daniel Ortega n'en demeure pas moins un pragmatique. Contre la méfiance de l'ancienne administration américaine, qui accusait encore récemment le FSLN d'être à l'origine des grèves qui déchirent le pays, et la haine que lui vouent les milieux conservateurs, Ortega insiste: «La lutte pour le pouvoir n'est pas à l'ordre du jour. Depuis les accords de transition le FSLN, tout en s'attaquant aux mesures néo-libérales, a respecté la légalité. Nous ne luttons pas pour prendre le pouvoir mais pour empêcher que la situation difficile que connaît la population ne

s'aggrave».

Il s'en trouve pourtant plus d'un, à gauche, pour remarquer que dans les faits, le leader du FSLN s'est fait plutôt timide. Des rumeurs laissent même entendre qu'il aurait déconseillé l'usage de la grève à certains syndicalistes, ce qui pourrait expliquer le refroidissement des relations



PHOTO STÉPHANE CHALIFOUR

Le chef sandiniste s'exprime toujours avec conviction.

entre les syndicats et la Direction nationale du FSLN, situation qui a été envenimée il y a quelques semaines par l'intervention brutale de l'armée lors d'une manifestation ouvrière.

Le rôle de l'armée sandiniste

La délicate question du rôle de l'armée sandiniste et des relations entre son chef Humberto Ortega, qui s'est engagé à respecter la constitution, et les «camarades» sandinistes, semble embarrasser le frère: «Certes, un sandiniste est resté à la

tête de l'armée, mais ce n'est pas cette institution qui fait et vote les lois. L'armée et la police doivent obéir au gouvernement. Cette condition était connue, dès le départ, par tous les sandinistes. Que des soldats sandinistes soient appelés à réprimer d'autres sandinistes nous place dans une situation des plus inconfortables. Plusieurs soldats ont d'ailleurs fui les rangs de l'armée, ne pouvant supporter cette contradiction. Hélas, nous devons vivre avec ces déchirements, d'une part parce que nous nous sommes engagés à respecter la légalité et, d'autre part, parce que nous n'avons pas encore réussi à forcer le gouvernement actuel à réviser ses orientations économiques».

Optimiste comme s'efforcent de l'être tous les révolutionnaires dans le contexte actuel, le chef du FSLN a du mal à parler de la crise, qui après l'Europe de l'Est et l'ensemble des forces de gauche dans le monde, atteint aujourd'hui son paroxysme. À l'issue de la crise du socialisme, reconnaît-il, la culture politique de gauche en Amérique Latine évolue. À preuve, les dix années de guerre civile et le lot d'atrocités qu'elles ont engendré n'ont pas conduit à une radicalisation de la révolution.

En dépit des accusations de «totalitarisme» lancées par les représentants de la droite nicaraguayenne et par Georges Bush, la révolution sandiniste, contrairement aux régimes à parti unique, a permis que s'opère le libre jeu des élections démocratiques: «Il y a une crise, dit-il, dans la mesure où il n'y a plus de point d'ancrage comme c'était le cas jadis. Je demeure conscient que la stratégie a

«Nous avons été associés au camp soviétique bien malgré nous»

FORMAT GÉANT

NOUVEAU!

AMÉLIORÉ!

PLUS BLANC!



Montez en Géant, prenez le nouveau TQDB! Avec le Télésiège Quadruple Débrayable recouvert de Bulles, vous atteignez le sommet, rapidement et bien à l'abri, en 9 minutes et... voyez tout ce qui vous attend! 684 m de dénivellé, 39 pistes pour les skieurs de tous les niveaux, des pistes améliorées et, pour la première fois, du ski en sous-bois! Avec tout ça, en plus du TQDB le plus long dans l'Est de l'Amérique du Nord, attendez-vous à vivre au Mont Tremblant une expérience unique... du ski en Géant!

Au Mont Tremblant, cette année, il y a de quoi sourire: vous pouvez y vivre des vacances de ski inoubliables, à compter de 89 \$* par personne! Ceci inclut l'hébergement pour une nuit au pied des pentes, le petit déjeuner complet, et du ski en Géant! Réservez tout de suite, car ces vacances vous sont offertes pour un temps limité!

*Taxes en sus. L'offre est valide 7 jours par semaine, pour les chambres du Lodge, selon la disponibilité. Certaines restrictions s'appliquent.

Cette année, nous avons une montagne de neige à vous offrir! Un hiver tout blanc avec 30% de plus d'enneigement artificiel. Venez voir de plus près le Géant! Passez une journée de ski ou, encore mieux, planifiez un séjour d'évasion inoubliable. Plus d'activités, plus de plaisir, plus de sourires. Skiez en Géant, passez votre hiver au... Mont Tremblant!

1 800 461-8711

Info-neige:

Montréal (514) 844-1238

Ottawa (613) 798-0098

MONT
TREBLANT

Skiez en Géant!

Station Mont Tremblant, 3005, chemin Principal, Mont Tremblant (Québec) J0T 1Z0 (819) 425-8711

Forfaits à partir de
89\$ par personne!

• LE MONDE •

BRÉSIL

L'image des enfants de la rue a été faussée

Moins nombreux qu'on ne le croit, les émules de Pixote ne sont pas tous délinquants

Les enfants de la rue du Brésil. Des «escadrons de la mort» les pourchassent. Des travailleurs sociaux en recueillent une partie. Les journaux locaux se répandent sur leur sort. On a fait des films sur leur compte, dont le célèbre «Pixote». Combien sont-ils? 45 millions, comme on l'a parfois dit, ou plutôt 10 000, chiffre réputé plus réaliste? Qu'en est-il de la loi brésilienne sur ce problème, et de ses applications concrètes? LE DEVOIR a rencontré Mme Regina Novaes, anthropologue spécialiste de la question, pour en discuter.

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

UN PAYS comme le Brésil, dont 45% des 153 millions d'habitants ont moins de 17 ans, peut-il tolérer sans péril que se prolonge le phénomène des «enfants de la rue» qui étalent leur misère et souvent sèment la peur? Depuis deux ans, nombre de Brésiliens conscients de ce problème social s'attachent à «changer l'image» de ces enfants et adolescents trop rapidement assimilés à des délinquants, à une «menace à éliminer», rappelle l'anthropologue Regina Novaes, de passage cette semaine à la rédaction du DEVOIR.

44% de ces jeunes vivent en effet dans une «pauvreté relative»: 30% dans un «état de misère absolue», quand le revenu familial atteint à peine le salaire mensuel moyen qui est de 60\$ canadiens. Un groupe inter-syndical de recherche estime qu'il faudrait quintupler ce salaire minimum; le ministre du Travail espère le porter à 100\$ par mois.

Il n'est pas dit que tous les enfants de la rue viennent de foyers où les parents sont «irresponsables». Une enquête menée par la Fédération d'organismes d'assistance sociale (FASE), l'Institut d'étude des reli-

gions (ISER) auquel se rattache Mme Novaes, l'Institut d'analyses socio-économiques (IBASE) et l'IDAC (Institut d'action communautaire) — qui forment une coalition — tend à établir que la plupart de ces jeunes cherchent des petits boulots pour remplit le revenu insuffisant de la famille.

S'ils ne réussissent pas dans cette tentative, alors peut se produire l'adhésion à des réseaux de vente de drogue ou le recours à des larcins.

D'entrée de jeu, Mme Novaes étale des statistiques que les partenaires du projet «Si essa rua fosse minha» («Si cette rue était la mienne») disent moins alarmistes que les chiffres avancés dans les dépêches diffusées dans le monde ou dans des documentaires: il y aurait selon elle peut-être 10 000 enfants brésiliens



PHOTO JACQUES NADEAU

Mme Regina Novaes

qui dorment dans la rue (dont 1000 environ à Rio). On est donc loin des 15 à 45 millions de «ninos da rua» qui feraient du Brésil un pays composé à 30% d'exclus et de marginaux.

Toutes tendances politiques confondues, des artistes brésiliens ont enregistré, à l'invitation de la coalition, une chanson («Luz do mundo» ou «Lumière du monde»)

dédiée à ces jeunes qui, il faut en faire le constat, sont le plus souvent noirs. La pauvreté et la misère se concentrent, au Brésil comme dans d'autres pays d'Amérique, dans les zones urbaines habitées par des Noirs.

Gaetano Veloso, Roberto Carlos, Chico Buarque de Holanda et d'autres ont gravé ce disque. D'autres ont réalisé un vidéoclip. Pelé, le légendaire «roi» des stades de football, est entré dans la campagne de même que Xuxa, la jeune superstar qui, deux heures chaque matin, captive à la télévision brésilienne 80% de son bassin potentiel de téléspectateurs.

Pour Mme Novaes, les résultats de deux projets-pilotes à Copacabana et à Leblon, dans la «ville merveilleuse» de Rio, permettent de garder espoir. Il est question de l'étendre à d'autres zones où se concentrent les jeunes en quête de travail... ou de frasques.

Ce projet vise à «redonner aux enfants leur identité, leur sens de la créativité» et à mieux assurer la dispensation de services (juridiques, sanitaires). On songe même à assurer une permanence à la maison de

quartier où loge le projet «Si cette rue était la mienne».

Pour l'instant, au moins six éducateurs se trouvent dans les deux quartiers déjà touchés à Rio, où des bénévoles se chargent des marmites à remplir. Cette mobilisation, selon les auteurs d'un article de Solidarités, journal de Développement et Paix, évoque l'esprit du rapport «Un Québec fou de ses enfants» où il s'agit avant tout de prévoir l'épanouissement des jeunes.

A Rio, les éducateurs misent sur les arts, les jeux et le sport pour la réinsertion valorisante de ces jeunes (cirque, théâtre, B.D., expression corporelle).

Malheureusement, concède Regina Novaes, il existe un écart très grand entre l'excellente loi brésilienne sur les enfants et les adolescents et la réalité, mais les pressions s'exercent pour que soient mieux respectés les droits de ces jeunes.

Certains responsables de mauvais traitements infligés aux jeunes, des

lampistes la plupart du temps, ont été poursuivis et condamnés, mais un redressement s'impose pour que soit neutralisée la bureaucratie où s'engouffrent chacune des causes instruites devant les tribunaux.

Regina Novaes commente brièvement l'avènement du nouveau président Itamar Franco: «Sans légitimité propre, mais il entend parler à tous les secteurs de la société. D'où l'inclusion, dans son cabinet de ministres, de l'ancienne mairesse de São Paulo» (Erundina) pourtant associée au Parti des Travailleurs de Luis Inácio Da Silva (dit Lula), candidat défait de justesse à la dernière présidentielle.

«Nous sommes dans une ère d'expérience au cours de laquelle syndicats et partis sont appelés à faire des propositions au président», dit cette ancienne candidate du PT au poste de gouverneur de l'Etat de Paraíba, nullement désarçonnée par l'ampleur du défi posé par ces enfants de la rue.

**Des artistes
brésiliens ont
enregistré une
chanson et
produit un
vidéoclip dédiés
aux jeunes
de la rue**

MALI

L'ex-dictateur Moussa Traoré condamné à mort

Bamako (Reuter) - Reconnus coupables de la mort de 106 Maliens lors de manifestations en faveur de la démocratie en 1991, l'ex-président Moussa Traoré et trois de ses proches collaborateurs militaires ont été condamnés à mort hier.

A l'issue d'un procès de dix semaines, le tribunal a estimé à la majorité des sept juges que l'ancien homme fort du Mali avait donné l'ordre de tirer sur les manifestants dans la capitale et dans d'autres villes pour conserver le pouvoir.

Inculpé d'assassinats et de coups et blessures avec préméditation, l'ancien chef de l'Etat, qui est âgé de 56 ans, n'a bénéficié d'aucune circonstance atténuante. Le procès de Moussa Traoré est le premier intenté à un président africain renversé par une révolution démocratique.

La coalition assurant la défense de Moussa Traoré, conduite par l'avocat français Jacques Vergès, a annoncé qu'elle ferait appel.

L'ex-président malien Moussa Traoré a régné sans partage pendant 23 ans sur le pays le plus pauvre d'Afrique de l'Ouest.

Né le 23 septembre 1936 à Kayes, près de la frontière avec le Sénégal, il a embrassé la carrière militaire dès son plus jeune âge. Promu élève-officier dans l'armée coloniale française il intégrera ensuite les rangs des parachutistes.

De retour au Mali, devenu indépendant en 1960, il prend le pouvoir avec l'aide des militaires le 19 novembre 1968 en renversant Modibo Keita, le premier président du pays depuis le départ des Français.

Sous son règne, partis d'opposition, syndicats libres, presse indépendante seront interdits. Il réussira pendant toutes ces années à déjouer les complots politiques et à couper court à toutes les révoltes populaires en procédant à l'arrestation et à l'exécution des opposants.

Après 11 années de dictature militaire, il crée en 1979 le seul parti autorisé, l'Union démocratique du Peuple malien, pour en prendre la direction.

En 1985, il remporte pour la troisième fois des élections truquées en obtenant, comme candidat unique, 98% des suffrages.

Après son coup d'Etat, le président Traoré, a entretenu les liens étroits tissés par son prédécesseur avec l'Union soviétique. La majeure partie des officiers et des étudiants maliens seront formés en Europe de l'Est.

Le Mali a ainsi adopté un système d'économie planifié, conduisant le pays à la ruine.

Au cours des années 1980, Traoré change de tactique, réintégrant la zone du franc CFA et acceptant les réformes économiques libérales imposées par le Fonds monétaire international (FMI). Toutefois, son épouvante prendra fin en 1991, lorsque l'armée le lâche.

Le procès qui vient de s'achever, le premier intenté à un président africain renversé par une révolution démocratique, s'était ouvert le 26 novembre.

Un ancien de l'UQAM a la cote à la Bourse de Paris



Des diplômés de l'UQAM qui n'en finissent plus de monter, on en retrouve en poste partout dans le monde. Ce rayonnement est beaucoup affaire de formation, la qualité étant plus que jamais une valeur à la hausse. Et sur cette échelle, les employeurs d'ici et d'ailleurs le savent, les anciens de l'UQAM représentent un investissement de premier choix.

UQAM

DATE LIMITE D'ADMISSION POUR LES BACCALAURÉATS ET LES CERTIFICATS: 1ER MARS 1993

PÉRIODE D'ADMISSION POUR LES DOCTORATS, LES MAÎTRISES ET LES DIPLÔMES DE DEUXIÈME CYCLE: DU 1ER FÉVRIER AU 1ER MAI 1993

LA FONDATION DE L'UQAM OFFRE CHAQUE ANNÉE DES BOURSES D'ÉTUDES D'UNE VALEUR DE 1 000 \$ À 7 000 \$

RENSEIGNEMENTS: TÉLÉPHONEZ AU 987-3121 OU PRÉSENTEZ-VOUS AU: 870, BOUL. DE MAISONNEUVE EST, LOCAL T-3600, MONTRÉAL



Université du Québec à Montréal

É D I T O R I A L

L'État sait tout et sème à tout vent

Gilles Lesage

L'État sait tout, se fiche de ses fiches et les sème à tout vent! Ainsi est-on tenté de paraphraser, en caricaturant à peine, en guise de conclusion à la série que le confrère Michel Venne a publiée tout au cours de cette semaine, dans LE DEVOIR.

Arrivant à point nommé, à la fois révélateurs et inquiétants, ces documents sont à lire et à relire, au moment où l'Assemblée nationale entreprend le deuxième examen quinquennal de la mise en oeuvre de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Mieux encore, ces textes servent d'excellente toile de fond à la consultation publique, qui commence le 23 février, sur le projet de loi 68 concernant la protection des renseignements personnels dans le secteur privé.

Les révélations de jeudi sur le marché noir de renseignements personnels et strictement confidentiels sont, certes, les plus spectaculaires. On tente de nous faire croire qu'il s'agit de cas isolés et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter quant à la divulgation ou la dissémination des petits et grands secrets que l'État détient sur chacun de ses sujets. On voudrait bien penser qu'il en est ainsi. Mais on ne peut faire abstraction de la complaisance de bien des Québécois, pour qui seuls ceux qui ont des choses à cacher insistent à tout prix sur le respect et la protection de la vie privée. Ce qui permet à d'autres, fonctionnaires peu scrupuleux à vil prix, de s'échanger des renseignements, comme en un minable marché aux puces.

Toutefois, ces illégalités flagrantes, qui doivent être réprimées avec toute la rigueur possible, ne doivent pas faire perdre de vue l'essentiel. Big Brother frappe à la porte avec insistance, s'il ne veille pas déjà sur chacun de nous. Ce n'est pas sans motif, hélas, que Privacy International estime que, sous l'impulsion de son gouvernement, le Québec est devenu «un prototype de société de surveillance en gestation», en raison de l'ampleur de ses systèmes d'information, des fichiers et des échanges, impunément et hors de la connaissance des citoyens. Ce qui nous vaut le triste honneur d'être en lice pour le prix Big Brother, au même titre que la Thaïlande et les Philippines, pour des raisons différentes.

Comment ne pas avoir froid dans le dos en constatant que, sans le moindre débat public que ce soit, l'État est en voie de faire indirectement ce qu'il n'ose faire ouvertement, à savoir, se doter d'un réseau électronique reliant tous ses ministères et agences? Gérer plus de 14 000 fichiers, dont certains concernant la majorité des citoyens, n'est pas une mince affaire. La tentation est grande, avec ces pièces éparses, de se bâtir un seul et immense fichier central et, sous prétexte d'économie et d'efficacité, de transformer des bouts de routes en une gigantesque autoroute des renseignements personnels. Or, on est en train de le faire en douce, en catimini, «de façon presque invisible pour le commun des mortels, grâce au développement des réseaux informatiques qui permettent la mise en réseau de banques de données», comme le révèle la Commission d'accès à l'information, dans son rapport de décembre dernier, intitulé *Un passé éloquent, un avenir à protéger*.

Et comment donc! Il ne s'agit pas de boudier les progrès technologiques, encore moins de les utiliser à bon

escient. Au contraire, l'informatique et ses multiples usages sont des outils extraordinaires, à la condition de ne pas en devenir esclaves et de ne pas s'en servir comme des joujoux, d'ailleurs extrêmement dispendieux, pour adultes non avertis. Le contrôle et la vigilance sont de mise, quand on constate les abus criants qui s'étaient de temps à autre sur la place publique, quand le malade traité devient un produit, quand l'anonymat concernant la santé peut être violé à peu près n'importe où et par n'importe qui, quand la chasse aux coûts se conjugue avec l'empiétement sur la vie privée. L'efficacité ne saurait faire foi de tout, n'en déplaçant aux amateurs de bou-bou-macoutes, de la «police du chômage», de la délation téléphonique ou du «renseignement» d'Hydro-Québec. Il y a aussi telle chose que le respect des personnes et de normes minimales, dans un régime qui se prétend et se veut démocratique.

Il faut donc des normes précises et connues de tous, des contrôles étanches, des filets de sécurité adéquats. Depuis des années, le Vérificateur général se plaint de la faiblesse de la sécurité des systèmes informatiques et de la facilité de s'y introduire à sa guise.

La protection de la vie privée est mal assurée.

M. Guy Breton se demande même si le gouvernement n'attend pas qu'un scandale majeur éclate, avant d'agir. L'information, c'est le pouvoir, note-t-il, avec bien d'autres. C'est pour cela que le gouvernement est puissant: il l'a toute. Mais quand il la laisse fuir, il y a des gens qui en profitent et qui se gagnent du pouvoir. Pour éviter ces pitoyables déviations, il faudrait que tous soient égaux, non seulement devant la loi mais aussi face à ce que le gouvernement possède.

À l'évidence, la protection de la vie privée fait problème. La série *L'État sait tout* le prouve, même aux plus myopes. Heureusement, la grande majorité des Québécois estiment aussi qu'il s'agit là d'un droit fondamental, au même titre que la liberté d'expression, de presse et de religion. En revanche, réalistes, l'ordinateur leur fait peur, en ce sens qu'il est facile d'en obtenir des renseignements et de les disséminer. On ne saurait les en dissuader, tellement les exemples abondent d'abus divers et de la nécessité de faire un grand ménage.

L'état actuel des choses est fort malsain. Il confirme et nourrit la méfiance et le cynisme de plusieurs à l'égard de l'État, ici comme ailleurs. D'autres, sous prétexte de services rapides, efficaces et peu dispendieux, sont disposés à centraliser des quantités fantastiques de données informatisées. À tort, ils estiment que si l'État détient plus de renseignements, tous les renseignements en fait, il prendra de meilleures décisions. Rien ne saurait être plus fallacieux, comme le font d'ailleurs valoir MM. Paul-André Comeau et Pierrot Pélaudeau. Dépassée, la centralisation est inutile, voire dangereuse, en ce qu'elle accentue la tentation de tester et de percer le système. Pire encore, il y a risque de décisions automatiques, prises par des bureaucrates devant un écran cathodique et sans contact réel avec des gens impuissants à intervenir.

La hantise de Big Brother? Elle est non seulement saine et sage, mais essentielle, pour se prémunir des excès et de la complaisance, combler le déficit démocratique, mettre les citoyens dans le coup et protéger efficacement la vie privée.

L E T T R E S

Leçon de graphisme

Deux événements d'importance reliés au graphisme en une semaine seulement! Qu'est-ce qui se passe à Montréal?

Un événement heureux et un autre plutôt désastreux. La nouvelle mise en pages du DEVOIR, il était temps ma foi!

Remplacer l'ancien logotype qui allait mieux à une machinerie agricole qu'à un journal, voilà une belle invitation à continuer plus loin la lecture d'un journal qui a su exploiter les formules gagnantes de certains quotidiens américains, avec en plus, des allures de raffinement à l'européenne. Voyons dans une année ou deux si le souffle va persister.

Venons-en au désastre, le coup de «griffe» sur la gueule de Montréal. Dire que nous aurons certainement (en tant que graphistes) à travailler avec cette mal foutue de signature promotionnelle pour l'Office des congrès et du tourisme de Montréal, ce ramassis de clichés. Et sexiste en plus.

On dirait une marque de cosmétiques bon marché.

Espérons que cette erreur passera au plus vite. En attendant, prenons quelques leçons de graphisme dans LE DEVOIR.

Rock Ancitil
Designer et professeur en graphisme
Montréal, 2 février 1993

Fête du kitsch mon oeil

Vous me faites tristement rigoler, Sylvie Moisan, lorsque vous évoquez du bout des lèvres l'image de fétarderie kitsch véhiculée par notre Carnaval, le burlesque de notre Bonhomme, les baccalauréats de nos duchesses, la «naïveté» et le «mauvais goût» de notre

défilé, le comportement éthylique de nos ados.

L'été dernier, le Tout-Montréal a failli s'étouffer dans ses rires gras, avec ses festivals *jusse-pour-rire*, de bouffe internationale, de crevettes panées et de tartes à la farlouchie.

Des dizaines de milliers de fétards traînant dans les vénérables rues de la métropole pendant plus de trois mois. Dites-moi, ça buvait du Perrier et de l'Orangina, tout ce beau monde-là?

Le burlesque de votre grimaçant petit bonhomme vert vaut bien celui de notre monsieur Papatte-en-l'air. Aux obscènes «banquets de la faim» de votre bourgeoisie dirigeante, je préfère encore les orgies de bière de nos jeunes trop fauchés pour se payer la fine champagne.

Et qui a dit qu'une duchesse du Carnaval, ça devait avoir le néant perpétuel entre les deux oreilles? Bienvenue dans les années 90, mam'chose!

Gabrielle Gourdeau
Québec, 4 février 1993

Le français à l'Université Laval

Madame la directrice, lors d'une récente conversation téléphonique, je vous ai induite en erreur en vous donnant une information partielle et même inexacte au sujet de la politique de l'Université Laval sur la connaissance du français et je m'en excuse. Votre éditorial du 12 février (*Un trou noir*) m'amène à apporter quelques précisions...

La politique en vigueur chez nous remonte à 1987. Elle comporte les éléments de base suivants:

- L'Université Laval se doit de garantir que toute personne titulaire d'un grade conféré par elle, est en mesure de s'exprimer de façon efficace et correcte en français.
- L'Université est disposée à

jouer, à titre supplétif, un rôle important afin de corriger les graves lacunes en français qu'elle constate chez une grande partie des personnes qui s'inscrivent à ses programmes.

- En agissant ainsi, l'Université est confiante que les ordres extérieurs d'enseignement, à qui incombe la tâche d'assurer la connaissance générale de la langue, prendront la relève de manière efficace le plus rapidement possible.

- L'Université fait de la connaissance du français une condition de poursuite du programme, condition en vertu de laquelle:

- «Est exclu du programme où il s'est engagé, l'étudiant qui n'a pas réussi à faire la preuve d'une maîtrise adéquate du français avant d'avoir atteint la moitié des crédits du programme auquel il est inscrit (Règlement du premier cycle, article III-7.5 g).»

- La preuve exigée est la même que celle en vigueur à l'Université du Québec à Montréal: réussir le test de français du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

- La preuve de la connaissance générale du français constituera une exigence d'admission dans les programmes de formation des enseignants à compter du trimestre d'automne 1994.

Bref, sous des mots parfois différents, la politique de l'UQAM et celle de Laval sont très voisines.

Je me permets d'ajouter qu'au-delà de l'imprécision dont je suis seul responsable, votre éditorial est tout à fait fondé et que l'UQAM a bien raison de tenir son bout.

Michel Gervais
Recteur
Université Laval
Québec
12 février 1993

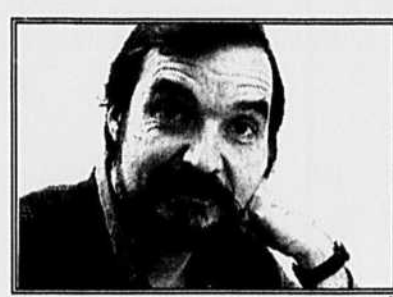


Le désarroi

Il n'y a pas de doute, le Québec est désarmé. Et rien ne l'illustre mieux que la difficulté de penser et d'organiser nos relations avec les États-Unis. C'est toujours par rapport aux États-Unis que se posent avec le plus de visibilité nos questions existentielles: qui sommes-nous et où allons-nous avec notre trépas?

Notre problème «américain» prend plusieurs formes. Ainsi, si l'on en croit le ministre Valcourt, il y aurait plus de 45 000 Québécois qui quittent chaque année leur emploi et tentent de se faire envoyer directement leurs chèques d'assurance-chômage en Floride. Il est jaloux, le ministre et il a raison. N'est-il pas la preuve vivante qu'on peut très bien ne pas avoir d'emploi, de bons sens et d'intelligence tout en demeurant au Canada, à Ottawa par exemple, sur une certaine colline? Mais notre ministre pourfendeur de séparatistes, de veuves, de pauvres et d'orphelins (dans cet ordre) est un grand incompris. Toute son agitation lui viendrait en effet d'une volonté de protéger les Québécois malgré eux. Les protéger contre qui? Mais contre les tireurs fous de Miami qui du haut de leurs miradors tirent sur toutes les bedaines qui bougent. Il nous aime, le ministre Valcourt.

Et puis il y a nos premiers ministres. Celui qu'on sait vient de se faire recevoir pour une entrevue de 17 minutes à la Maison-Blanche (y compris les courbettes) pour le sermon d'usage sur ce que doit penser le soi-disant «plus vieux allié des États-Unis» (nous sommes au moins douze pays dans cette catégorie pour le moins élastique). Quel voyage ce fut. Il est toujours intéressant de comparer la couverture américaine d'un voyage de Brian Mulroney à Washington avec celle de nos télévisions locales. A ma connaissance, pas un seul des grands réseaux américains n'a mentionné le fait. Ils se sont contentés d'images où l'on



DANIEL LATOUCHE

voyait le président Clinton répondre à des questions sur la Bosnie et Zoe Baird tandis qu'un grand type qu'on pouvait prendre pour un livreur de pizza faisait le pied de grue à l'autre micro ou de la figuration sur le fauteuil d'à côté. Mon cœur de Canadien n'a fait qu'un tour d'indignation. Peut-être monsieur Mulroney avait-il oublié d'amener la bière?

Heureusement que les Américains semblent plus gentils avec l'autre premier ministre et qu'ils ne lui font pas trop de mal. Sa respectable des bulletins médicaux devrait nous informer si c'est son traitement qui affecte le plus monsieur Bourassa ou les nouvelles qu'il reçoit du Québec. C'est impensable qu'il ne revienne pas de ce séjour frappé par le mépris intellectuel dans lequel nage actuellement son gouvernement.

Il suffit de se promener aux États-Unis, de sortir un peu des sentiers battus du Maine, de New York et la Floride pour découvrir que ce pays peut nous offrir toutes les leçons dont nous pourrions avoir besoin pour affronter le prochain siècle. On en revient toujours intrigué. Ainsi, je conseille vivement à tous les apprentis sorciers de la langue au Québec d'aller faire un petit tour au Nouveau-Mexique.

Lorsque le Mexique a cédé, sous la force, ses territoires du Nord aux États-Unis, il y avait là une communauté tout à fait viable et qui, à la fin

du XVIII^e siècle, dépassait en importance numérique celle du Canada français de l'époque. Pour être bien partis, ils étaient bien partis. Mieux que nous puisqu'ils disposaient d'un grand frère culturel tout à côté. Et puis lentement le paysage linguistique s'est mis à changer, le réseau des écoles s'est anglicisé sous la pression des nouveaux immigrants, des Américains pour l'essentiel, les institutions originales sont disparues. Bref, le New Mexico est apparu. Il n'y a pas eu de guerre ethnique, de bataille d'affichage, mais la simple constatation qu'en Amérique, c'est en anglais que cela se passe.

Aujourd'hui Santa Fe est devenue une sorte de Disneyland ethnoculturelle avec des centaines de boutiques vous vendant de l'artisanat Navajo de luxe. Pour se donner des allures de profondeur historique, on a inventé de toute pièce un style qui donne l'impression au touriste qu'il y a encore là une culture distincte. Tout est tellement de bon goût et bien orchestré — la moindre cabine téléphonique est en terre cuite et peinte couleur désert — qu'on est forcé d'en rire.

Un qui n'a pas dû la trouver drôle par contre, c'est Reed Scowen. Il devait pourtant s'attendre à ce que son discours sur notre statut de Nord-Américain dérange un peu son ministère et les âmes sensibles de la Grande-Allée. Il y a quelque chose de surréaliste à entendre un Anglo-Québécois dire tout haut ce que tous les Franco-Québécois, surtout les souverainistes, savent depuis longtemps, et se faire semoncer par un Italo-Québécois qui insiste pour lui rappeler le caractère éminemment distinct et français du Québec. Il n'y a pas de doute: Reed Scowen s'est trompé de parti. En voilà un dont la venue au Parti québécois brasserait le cocotier dans le bon sens.

Il n'y a pas de doute, les États-Unis nous dérangent. Mieux vaut s'y habituer car ils sont là pour longtemps.

À PROPOS

... d'un amour qui fit l'histoire

Si le nez de Cléopâtre avait été plus court, il eut, on le sait, changé la face du monde. Pourtant la ténacité et l'esprit rusé de la reine d'Égypte l'emportèrent, paraît-il, largement sur les quelques millimètres superflus de son appendice nasal. Du jour où, en l'an 41 avant J.-C., cette beauté de 28 ans rencontra le viril triumvir romain Marc-Antoine, aussi éloquent que généreux, elle entreprit de ravir son cœur comme elle avait ravi celui de César avant lui. D'autant plus ensorcelante était la reine, que Marc-Antoine se voyait déjà grâce à elle à la tête d'un immense empire alexandrin, à la fois hellénique et oriental.

Le couple, nous dit la chronique du temps, ne ménageait pas ses plaisirs. De table notamment. Comble de raffinement, la reine n'allait-elle pas un beau matin jusqu'à faire fondre sa perle rare dans un verre de vinaigre, liquide aphrodisiaque entre tous. Le fait, certainement enjolivé, est passé à la légende.

Leurs banquets étaient fastueux. Mollement étendus sur les coussins précieux des tricliniums, ces lits d'ivoire,

d'ébène, de marbre et d'or, bercés par les effluves subtils de drogues et d'encens exhalés des cassioles ciselées et par la languide musique des sœurs accompagnant les bonds et arabesques des danseuses et acrobates, couple et invités entamaient leurs agapes servies par une nuée d'éphèbes au pas léger. Les menus des capricieux amants sont parvenus jusqu'à nous: langoustes, homards, oursins, crevettes, pâtés d'huîtres sur socles de coquillages alternant avec les grives aux asperges, les becfigues, les côtelettes de sangliers et tétines de truies. Fin du fin: les langues de flamant rose à la nage, baignant dans un court-bouillon confectionné avec du moût fortement poivré, enrichi d'un sauté de pulpe de datte et de poireaux émincés.

Cette cuisine affriolante et émoustillante constituait, nous dit-on, le prélude par excellence aux jeux d'amour.

Odile Tremblay
D'après *Cinq mille ans de cuisine aphrodisiaque*, Pino Correnti, Robert Laffont 1992.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur des publications spéciales GUY DESHAIES

FAISCE QUE DOIS

IDÉES

L'opération fric d'un État «gratteux»

Le Casino de Montréal: ça change pas le monde, sauf que... ça l'appauvrit

MATHIEU-ROBERT
SAUVÉJournaliste, l'auteur publiera sous
peu chez Boréal un essai sur les sept
défis du Québec.

Une équipe d'administrateurs de la Régie des casinos du Québec trie actuellement les quelque 45 000 curriculum vitae reçus à la suite d'un appel de candidatures lancé en décembre dernier pour combler 700 postes de croupiers, préposés à l'accueil, préposés à la monnaie, préposés aux machines à sous, etc. du prochain Casino de Montréal.

Parmi les images odieuses qui montent en moi à la suite de cette histoire de maison de jeux, la plus cynique est celle de la grosse poubelle où l'on jette les CV des jeunes qu'on ne rappellera pas.

Disons-le carrément. La transformation du Palais de la civilisation en casino est la décision politique la plus stupide qu'on ait prise à l'Assemblée nationale cette décennie. Elle témoigne du mépris de l'administration actuelle pour la main-d'œuvre disponible, la population du Québec et ses propres successeurs. Une décision à courte vue où on refait la vraie facture aux gestionnaires de demain.

C'est la tendance à la mode: profitez de ce bonbon et ne payez pas un sou avant l'an 2000.

La vice-première ministre Lise Bédard se demandait récemment, devant les lecteurs réunis de *Cité Libre*, si le rattrapage des années 1960 n'était pas devenu le grand dérapage des années 1990. Se référant à François Ricard, elle y allait d'une vaillante dénonciation de «toute une génération [qui] a régné dès son jeune âge sur l'ensemble de la société».

«On aime bien l'émotion. Mais moins les responsabilités» lançait-elle à l'endroit de ceux qui, semblait-elle dire, préfèrent regarder la télévision plutôt qu'agir.

Ce reproche doit lui être renvoyé, elle dont le gouvernement n'a pas

eu de meilleure idée, pour relancer l'économie, que de légaliser les casinos et permettre l'ouverture des commerces le dimanche.

Les centres d'emploi regorgent de gens dont la compétence est en train de pourrir parce que leur formation n'est pas exploitée.

Mais au lieu de faire de Montréal la «ville biomédicale d'Amérique du Nord», «le centre informatique au confluent de deux continents» ou un autre pôle d'attraction tourné vers l'avenir, on crée plutôt un lieu de rassemblement pour magouilleurs, compulsifs et simples naïfs qui croient s'amuser avec les jeux de hasard quand c'est le contraire qui se produit.

Dans ce terrain de jeux au coût de 86 millions, la plupart des postes créés n'exigent pas de formation spécialisée, à une époque où la pression sociale a amené une proportion de jeunes sans précédent dans l'histoire à obtenir un diplôme universitaire.

A voir tous ces gens acheter au

À voir les gens

acheter des «Mini»,

des «gratteux»,

des «6-49»,

on comprend que

l'État vend

admirablement

l'illusion.

abuser.

Mais au Québec, de telles considérations n'ont pas cours. La publicité sur les différentes loteries est constante (et parfois frauduleuse comme en témoigne le classique «un jour, ce sera ton tour») de sorte que plus personne ne s'en étonne.

On assiste en fait à l'inverse de la politique anti-tabac. En taxant une nuisance, l'État pouvait encore avoir bonne conscience (et nul ne s'est sérieusement opposé à cette décision, reconnaissant que le tabac était nocif). Avec le jeu, il crée de toute pièce un milieu fertile à la criminalité et ferme les yeux parce qu'il s'attend à récolter d'immenses bénéfices.

Le Casino de Montréal générera



LE PALAIS DE LA CIVILISATION

les coffres de l'État au début de ses opérations. Il est également probable que les «coûts sociaux» entourant ce type d'activités ne se feront pas sentir à court terme. Mais si on regarde plus loin que le bout de son nez, ce qui devrait être de rigueur quand on gère un État, on doit craindre le pire.

La tendance à la mode: profitez de ce bonbon et ne payez pas un sou avant l'an 2000.

Interrogé par un journaliste du DEVOIR en décembre dernier, le président de la Fraternité des policiers de la CUM, Yves Prudhomme,

admettait que la venue du nouveau casino entraînera «inévitablement une hausse de la criminalité, notamment en ce qui concerne les prêts usuraires, la prostitution et la vente de stupéfiants».

On comprend donc que le gouvernement actuel récoltera les fruits éphémères de cette «opération fric» et laissera à ses successeurs le soin de réparer les pots qui se casseront sûrement autour de l'Île Notre-Dame d'ici quelques années.

Mépris pour les gestionnaires de demain, donc. Mais à l'ère des bénéfices éphémères, le ministère des Affaires culturelles utilise les

«gratteux» pour relancer l'industrie du spectacle), plus rien ne nous étonne.

On n'a qu'à regarder l'état pitoyable des ressources naturelles, des finances publiques, de l'éducation, etc. que les gouvernements leur laissent en héritage.

Difficile d'imaginer qu'aucun Québécois actuellement en vie ne verra la dette nationale, qui atteindra d'ici un an les 500 milliards, remboursée de son vivant. C'est pourtant le cas.

L'avenir, pour les gouvernements, dure quatre ans. Dans le meilleur des cas.

Québec, Amérique

En janvier 1989, nous sommes devenus citoyens souverains d'une nouvelle communauté

REED SCOWEN

Délégué général du Québec à New York

Voici de courts extraits d'une allocution prononcée au Cercle canadien de Montréal le 8 février dernier.

Au Québec, nous avons mené un long débat non pas pour déterminer comment résoudre ces problèmes, mais plutôt pour établir qui devrait les résoudre. Nous avons recherché le salut dans la réforme constitutionnelle. Certains prétendent qu'un Canada plus centralisé fournirait les réponses. D'autres croient que la solution est un Québec plus indépendant. On pourrait dire que nous avons consacré beaucoup de temps aux moyens et pas assez aux résultats que nous recherchons.

Je voudrais plutôt vous proposer une voie différente. Car en fait, pour corriger ces échecs de notre politique publique, il n'y a ni solution québécoise, ni solution canadienne. En raison de l'Accord de libre-échange de 1989, nous sommes destinés à participer aux dilemmes d'une société distincte plus vaste. Mon point de vue est que nous sommes tous Américains, maintenant, et c'est en tant qu'Américains que nous devons trouver les solutions.

Le Canada, un des deux pays de cette nouvelle Amérique, a une population dix fois moindre que son voisin. Et quand on compare le Québec avec les États-Unis, comme nous le faisons souvent, le contraste est encore plus frappant. Même en cette année de modeste reprise économique, l'accroissement du produit intérieur brut américain sera supérieur au PIB total du Québec.

Mais les Québécois peuvent aussi voir leur situation en Amérique d'une façon différente et plus réaliste. Quand on regarde de plus près les États-Unis, on constate qu'ils sont organisés en états et en régions qui ressemblent à ce que nous connaissons au Canada, avec les mêmes variations de superficie, de richesses, d'intérêts et de pouvoir. Sous cet angle, nous sommes un «État», le dixième plus important en terme de population, un peu plus petit que le New Jersey, un peu plus grand que la Caroline du Nord. Nous sommes devenus un des soixante États de l'Amérique.

Aucun État en particulier n'incarne complètement l'Amérique comme nous l'imaginons. Un tel endroit n'existe pas. Le paysage politique quo-

tidien de même que les courants sociaux et culturels du continent sont un véritable casse-tête d'influences dont Newark et Montréal sont deux des parties. Bruce Springsteen habite la première; le Cirque du Soleil, la seconde et chacun fait partie de la définition de l'Amérique.

Plusieurs de nos usines sont très compétitives. Et les dirigeants qui prennent les décisions d'investissement dans les sièges sociaux américains aiment le Québec. Plusieurs sont nés ou ont vécu ici. Une grande entreprise dont j'ai récemment rencontré les dirigeants venait tout juste de décider de fermer une usine en Alabama et d'accroître sa production au Québec. Les deux usines visaient le

même marché national et international.

Celle du Québec se prêtait mieux à un investissement supplémentaire. Quelquefois nous perdons. Mais chaque installation manufacturière de la province est ainsi remise en question. La signification de tout cela est évidente. Le Québec doit maintenir un climat économique hautement compétitif si nous voulons seulement maintenir notre position actuelle. Si nous voulons régler notre problème de chômage, faire mieux, nous devons améliorer notre climat. Cela signifie d'être meilleur que 59 autres États de notre zone de libre-échange.

Avec l'Accord de libre-échange, nous avons soumis plus que nos programmes industriels à la concurrence internationale. C'est toute notre administration publique que nous ouvrons à la concurrence non seulement de l'Ontario et de l'Alberta, mais également de la Caroline du Sud, de l'État de New York et de la Californie. Dorénavant, quand nous nous pencherons sur des questions sociales aussi fondamentales que les coûts et bénéfices de notre système d'éducation, de notre régime de compensation des accidents du



PHOTO JACQUES GRENIER

Reed Scowen: «Ici, au Québec, nous pouvons regarder l'avenir avec optimisme.»

travail, de notre système de santé ou de notre structure fiscale, nous aurons tout intérêt à nous assurer que nos politiques soient comparables à celles de la Caroline du Nord. Ou alors, il nous faudra accepter les conséquences qu'un tel état de fait aura en terme d'occasions d'emplois perdus pour les travailleurs québécois. Disons-le brutalement: la logique d'un seul marché nord-américain nous mène

Nous sommes devenus un des soixante États de l'Amérique.

comme la prérogative exclusive de notre peuple «société distincte».

Rien ne sera sacré, pas même notre programme de santé, la première et dernière chose à laquelle pensent les Canadiens quand on leur demande ce qui les distingue des Américains.

Nous jouissons pour le moment d'un avantage comparatif considérable vis-à-vis des États-Unis à ce chapitre. General Motors a calculé qu'il s'établirait à 700 \$ par voiture en notre faveur quand on compare le Québec avec la Californie. C'est pourquoi les Camaro sont maintenant assemblés à Boisbriand et non à San Jose. Mais attention, on s'est assuré que cet aspect soit énergiquement porté à l'attention du président Clinton et il a fait de la réforme de la santé sa première priorité.

En fait, toute sa famille y travaille présentement. Vous pouvez vous attendre à ce que notre avantage de 700 \$ par voiture soit réduit radicalement au cours des prochains mois. En passant, la solution Clinton ne sera pas la solution canadienne.

Dans le système américain réformé, on a déjà décidé que les fournisseurs de services ne négocieraient pas avec le gouvernement mais avec de puissants groupes d'usages. Il se pourrait que ce soit une meilleure solution.

On porte souvent à notre attention deux contraintes à l'investissement: seul Ottawa peut corriger. Malgré l'Accord de libre-échange, le Canada et les États-Unis maintiennent l'un

comme l'autre des lois sur le dumping et les droits compensateurs, ceci, à contre-courant de la logique de l'accord.

La seconde contrainte à l'investissement réclamant une action fédérale est l'existence de deux devises. Si 90 % de votre marché se situe dans la zone d'une des devises et 10 % dans l'autre, s'il est impossible de prévoir les fluctuations de ces deux monnaies et si vous vous apprêtez à investir quelque chose comme 50 millions dans des installations pour desservir les deux marchés pendant les 20 prochaines années, je vous laisse compléter vous-mêmes la phrase. Voilà une question extrêmement complexe. Mais la logique d'un marché unique, spécialement quand les deux partenaires sont de taille si différente, semble clairement mener à une devise unique ou à quelque chose d'équivalent.

Nous sommes Québécois, Canadiens et Américains. Mais nous sommes d'abord et avant tout Américains. Cette perspective jette un nouvel éclairage sur la question de la réforme constitutionnelle.

Pendant longtemps, nous avons formulé nos débats publics en termes de politique, de langue et de culture. C'est un luxe que nous ne pouvons plus nous permettre si nous voulons rester pertinents dans le contexte nord-américain. Ce débat d'abord nous divise de l'intérieur, à un moment où nous avons besoin de la matière grise, de l'énergie et de l'engagement de tous les Québécois et de tous les Canadiens, quelles que soient leur langue ou leur origine ethnique.

Voilà le cadre à l'intérieur duquel nous évoluons, à la Délégation générale du Québec à New York et à Washington. Parce que nous croyons que les alliances régionales sont essentielles, nous travaillons présentement à renforcer nos liens avec l'État de New York. Dans quelques semaines, nous espérons signer avec cet État un accord qui lancera de nouvelles initiatives conjointes dans une vaste gamme d'activités d'intérêt commun aux deux parties.

Je crois qu'ici, au Québec, nous pouvons regarder l'avenir avec optimisme. Il y a quinze ans, nous croyions tous que l'inflation et le militantisme syndical allaient affecter notre société en permanence.

Nous avons réglé ces problèmes. Aujourd'hui, la stagnation économique nous décourage. Cela aussi peut être corrigé, en s'engageant, en travaillant fort et en bâtissant sur nos enviables forces économiques.

Mais c'est dans une perspective américaine que nous devons trouver des solutions. Parce qu'en janvier 1989, nous sommes devenus citoyens souverains d'une nouvelle communauté. Et depuis, tout a changé pour nous.

Meurtre mystère démythifié

DR MAXIMIN
MC SEGASAYOAmbassadeur de la République
rwandaise au Canada

Dans l'édition du 2 février 1993, le quotidien LE DEVOIR a publié, sous la plume de Jean Paul Kimonyo, un article intitulé «Meurtre mystère» dans lequel l'auteur rapporte à sa façon les circonstances de l'assassinat du frère François Cardinal, un Canadien qui exerçait son apostolat au Rwanda. L'ambassade de la République rwandaise au Canada tient à démentir catégoriquement la désinformation que l'auteur de l'article distille, sans doute sciemment. Ce qu'il appelle un meurtre mystère n'est que pour ceux qui ne veulent pas interroger les faits...

Le regretté François Cardinal de la Congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne est mort assassiné par une bande de quatre malfaiteurs dans la nuit du 29 au 30 novembre 1992 dans le village de Butamwa, situé dans les environs de la capitale du Rwanda, Kigali.

Le Parquet et la Gendarmerie nationale ont tout de suite entrepris une enquête qui a permis d'arrêter à la mi-décembre le chef de la bande. Celui-ci, le nommé Eugène Bimenyimana, s'est avéré être un bandit de grand chemin. Il s'était évadé le 8 novembre 1992 de la prison où il purgeait une lourde peine pour plusieurs vols à main armée. Il a dénoncé ses complices: Bizimungu, Gakimbizi et Pushi. Les deux premiers sont également bien connus de la justice pour les mêmes motifs de banditisme armé. Seul le dernier —Pushi— n'avait pas encore été identifié à la fin de décembre 1992. Le dossier est donc entre les mains de la justice et suit son instruction.

Les circonstances de la mort des deux religieux auxquelles fait allusion l'auteur de l'article sont bien différentes de celles de l'assassinat du frère Cardinal.

La sœur Antoinette Locatelli, une missionnaire d'origine italienne a été tuée lors des troubles interethniques du Bugesera en mars 1992. Elle est morte accidentellement au cours d'une opération de maintien de l'ordre lorsqu'une balle a échappé à un gendarme qui faisait partie des forces de sécurité dépêchées sur place pour contenir les troubles. Celui-ci, le caporal Epimake Ulimubenshi, a été jugé pour meurtre et son procès a eu lieu à l'étranger.

Quant à la sœur Renée Popay, une religieuse d'origine française, elle vivait à Rushaki à la frontière rwandougandaise où sa congrégation tenait un Centre de santé. Ce sont les guérilleros du Front patriotique rwandais qui l'ont assassinée, à l'arme blanche, en même temps que neuf autres personnes dont une religieuse rwandaise et huit malades hospitalisés au Centre.

M. Kimonyo a droit de mener dans ces colonnes sa guerre politique et de régler ses comptes avec ses adversaires politiques de son pays d'origine, mais pas au prix de la déformation de la réalité.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Charlier, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Year; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Roland-Yves Carignan, Paule Des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Jocelyn Coulon, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Josée Boileau, Jean Dion, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondant parlementaire à Ottawa); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commissaire), Danielle Cantara, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise-Major (publicitaires); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); Gloria Tallion (secrétaire). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbail (adjointe), Nathalie Thabert (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseurs aux promotions des abonnements), Louise Paquette. LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Lynda Di Cesare, Richard DesCormiers, Michael Schneider, Louis Simoneau. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Monique Blanchette, Serge Césari, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruellan.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

HYDRO Couture ulcéré

SUIITE DE LA PAGE 1

nus cette semaine à Ottawa, tout en précisant qu'il voulait parler du «sang des caribous» et du «sang de l'écologie» et non pas d'un imaginaire mas-sacre d'autochtones...

«Je pense que les leaders autochtones devraient réagir, a déclaré M. Couture en entrevue au DEVOIR, et j'ai l'intention de les rencontrer pour en discuter. Je les vois assez régulièrement, j'ai déjà soulevé ce point avec eux et j'ai bien l'intention d'aller plus loin et de leur dire: vous avez une crédibilité que vous devriez avoir à cœur de préserver et ne pas participer à ce genre d'opération de dénigrement sentimental et non justifié. Qu'on discute sur la base des faits, je n'ai aucune objection. Mais qu'on déforme les faits, qu'on fasse des images pareilles, j'ai des objections».

M. Couture a été, depuis vingt ans et notamment à la Société d'énergie de la Baie James, le principal interlocuteur des autochtones dans le dossier hydroélectrique, la négociation et la mise en oeuvre de la Convention de la Baie James. De toute évidence, les propos de M. Fulton l'ont personnellement blessé.

Quand on lui fait remarquer qu'un dirigeant cri était également présent, comme témoin à charge contre Hydro-Québec, aux audiences sénatoriales du New Hampshire, il ajoute: «Je sais bien que les Cris participent. Ils sont les instigateurs de la campagne américaine! Là-dessus, ils ont leur liberté, ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Tout ce qu'il faut, c'est qu'ils le fassent à partir de faits réels et non pas à partir d'images qui sont de la désinformation».

Mais les Cris maîtrisent-ils encore vraiment ce qui se fait en leur nom aux États-Unis? «Oui, certainement», croit M. Couture. Ne sont-ils pas dépassés par les groupes américains qui orchestrent ces campagnes de dénigrement? «Non», répond-il catégoriquement. Et il avoue qu'il en est inquiet. Et c'est pourquoi j'ai pris la peine d'écrire à Mme McLaughlin que si ce fait de la part des Cris, on pourrait peut-être comprendre qu'ils ont des motifs qu'ils jugent supérieurs qui les entraînent à prendre des moyens que je n'approuve pas. Mais de la part de M. Fulton, je ne comprends pas».

M. Couture a adressé hier une lettre à Audrey McLaughlin, leader national du NDP, pour dénoncer les déclarations de son député. Le président d'Hydro-Québec y écrit qu'il apprécie «la sensibilité» que Mme McLaughlin a manifestée en qualifiant avant-hier d'«excessifs» les propos de M. Fulton, mais lui demande d'aller plus loin: «J'apprécierais que votre parti prenne position officiellement dans ce dossier», écrit-il en conclusion de cette missive dont copie a été adressée à MM. Robert Bourassa, Brian Mulroney, Jean Chrétien, à la ministre de l'Énergie Lise Bacon et au Grand chef cri Matthew Coon-Come.

«Je n'ai pas du tout l'intention de partir en guerre contre M. Fulton, nous a dit M. Couture. Mais je pense que les gens avec qui il travaille à Ottawa doivent savoir que c'est triste de voir de telles choses exprimées et que c'est aussi vexant pour ceux qui sont mêlés au dossier. M. Fulton devrait se corriger. Les faits devraient être établis. On n'a pas d'électricité tachée de sang au Québec», a affirmé avec force

le président de l'Hydro.

«Ce genre de déclarations, au détriment du Canada et du Québec, est absolument inconvenant et cause un tort considérable aux populations autochtones qui sont concernées par les projets hydroélectriques. Parce que la population du Québec n'acceptera pas ce genre de choses, d'après moi. Ça crée un ressentiment contre des positions qui peuvent être tout à fait raisonnables dans le dossier des études environnementales. M. Fulton fait perdre leur crédibilité à ceux qui s'opposent pour des raisons valables aux effets écologiques ou sociaux des projets. C'est un peu comme les gens de Greenpeace qui ont perdu tout le soutien qu'ils pouvaient avoir au Québec à la suite de la page de publicité qu'ils ont placée dans le New York Times.»

On se souvient que cette publicité prétendait notamment, entre autres allégations factuellement erronées, que le projet Grande-Baleine allait inonder toute la superficie du bassin versant des rivières harnachées. «Ça a eu comme effet que les écologistes du Québec ont dit: "ça n'a pas de bon sens de déformer les faits et de faire de la désinformation à cette échelle-là". Et Greenpeace a perdu la majeure partie de ses adhérents au Québec.»

Selon M. Couture, les propos de M. Fulton feront tort également au vaste processus d'examen environnemental de Grande-Baleine, sur lequel Québec, Ottawa, les Cris et les Inuits se sont entendus en janvier 92. «Il déprécie notre processus et ça discrédite ceux qui voudraient avoir un point de vue scientifique par rapport au projet. Parce que ça, c'est de la démagogie.»

M. Couture ne croit pas que les propos de M. Fulton minent la crédibilité, auprès du public québécois et canadien, des études d'impacts actuellement en cours de réalisation dans le cadre de ce processus. «Mais ça va rendre le débat sur le projet plus difficile: quand on va analyser nos études d'impacts, est-ce que c'est du sentiment, des images catastrophiques et abominables qui vont prévaloir sur les faits? Les projets doivent être analysés selon les faits, selon leurs impacts. Ce doit être un processus rigoureux et scientifique et le genre de déclarations faites par M. Fulton est complètement à l'inverse de ce qu'il serait raisonnable de faire.»

«Je suis surtout attristé de voir un parlementaire canadien aller décrier à l'étranger les installations qu'on fait ici au Québec. Dire que notre électricité est "tachée de sang" est inconsideré et réellement attristant quand on pense que nos parlementaires doivent être des gens compétents, surtout s'ils s'occupent des dossiers d'environnement. M. Fulton participe à une campagne contre l'électricité de la Baie James où les paroles l'emportent sur la réalité», déplore M. Couture.

«On aura beau dire que c'est le sang des caribous, c'est pas l'impres-sion que ça donne. C'est une campagne complètement injustifiée contre l'hydro-électricité. Surtout de la part de M. Fulton qui vient d'une province où c'est le principal mode de production d'énergie.»

M. Fulton aime à dire que c'est justement la connaissance des méfaits environnementaux des grands projets hydroélectriques réalisés en Colombie-Britannique qui l'a sensibilisé au problème et convaincu de se battre pour que les mêmes erreurs ne soient pas répétées au Québec ou ailleurs.

HURTIG Un programme ambitieux: réécrire le contrat social canadien

SUIITE DE LA PAGE 1

entreprise et prépare son entrée en politique.

Son programme est ambitieux: réécrire le contrat social canadien. À travers la réduction des mandats gouvernementaux à trois ou quatre ans, l'élaboration de programmes sociaux uniformes dans tout le pays, l'abandon du libre-échange, une taxation accrue des grandes entreprises, le recours à des référendums fréquents, Mel Hurtig parle de «révolution démocratique». Il promet d'apporter «intégrité, honnêteté et ouverture» à l'État.

Son dada: la création d'un Conseil indépendant qui jouerait le rôle de chien de garde du gouvernement. Ce conseil, nommé par le gouvernement mais libre de toute attache politique, serait formé de citoyens «renommés et non partisans». Il aurait le pouvoir d'examiner les principales législations et les nominations des dirigeants d'organismes d'État. Il pourrait même forcer le gouvernement à démissionner si une promesse électorale importante n'était pas tenue.

«De cette façon, nous mettrions fin au patronage et à la corruption. Il est temps de nettoyer tout ça.»

Quand on lui fait remarquer que d'autres ont déjà tenu des propos semblables avant lui, Mel Hurtig ne s'émue pas. Il s'appuie sur la politique du PNC, qu'il veut étendre à tous les partis fédéraux, de n'accepter des dons que des particuliers. «Nos engagements seront mis par écrit avant les élections, et ils le seront toujours après», dit-il.

Si une telle démarche apparaît, en théorie, pleine de promesses, certains demeurent sceptiques. Inconnu au Québec, Mel Hurtig — qui déplore ne pas savoir parler français — a déjà fait l'objet de nombreux commentaires au Canada anglais.

Une revue de la presse hors Québec démontre que, mise à part la difficulté de faire «décoller» un parti de zéro, des doutes persistent quant aux réels motifs du nouveau chef, à qui certains attribuent un ego au gabarit démesuré.

Des intentions de changement aussi vastes que celles du programme du PNC sont aussi souvent perçues, vu leur apparent irréalisme, comme suspectes. Mais l'homme se défend bien d'être un idéologue.

Par ailleurs, c'est le terrain du Québec qui semble le plus glissant. M. Hurtig promet que le PNC aura



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Mel Hurtig prône que tous les députés fédéraux prêtent serment d'allégeance au Canada.

plusieurs bons candidats au Québec, et nous y gagnerons des sièges». Mais l'appui québécois au jeune parti reste encore à être prouvé. L'avocat Julius Grey est la seule personne connue à avoir jusqu'à maintenant publiquement fait part de son soutien. «C'est justement parce que nous rejoignons les gens ordinaires», réplique le chef.

Sur la question linguistique, M. Hurtig admet que son parti n'a pas encore de politique arrêtée, sinon qu'il est favorable au bilinguisme *coast to coast*. «Les Québécois devraient se sentir chez eux partout au pays», indique-t-il. Mais en ce qui a trait aux lois 101 ou 178, «ce do-

maine est du ressort des provinces. Je n'y interviendrai pas.»

Cela dit, il n'est pas question de faire preuve de souplesse face aux revendications constitutionnelles du Québec. «Nous dirions à Jean Allaire: "Désolés, monsieur, mais ce que vous proposez, c'est le démantèlement du Canada". Il faut définir des programmes nationaux en matière de santé, de main-d'œuvre, etc. Le pays de M. Allaire n'est pas un pays, c'est une balkanisation du Canada. Je lui dirais non, comme je dirais non à M. Parizeau et M. Bouchard.»

M. Hurtig prône d'ailleurs que tous les députés fédéraux prêtent serment d'allégeance au Canada. «Les indépendantistes ont le droit démocratique de mener leur lutte. Mais ils n'ont pas le droit de le faire au Parlement fédéral, aux dépens des contribuables.»

Il refuse toutefois d'expliquer comment des députés du Bloc québécois dûment élus pourraient être empêchés de siéger.

C'est plutôt en proposant une intervention énergique dans l'économie et «des emplois, beaucoup d'emplois» que le PNC cherchera à séduire l'électorat québécois. «Nous aurons des politiques de gauche, de droite et de centre. Au Québec, les petites et moyennes entreprises adoreront notre programme», promet M. Hurtig.

Dans un parlement qui s'annonce déjà «à l'italienne», Mel Hurtig a l'intention d'ajouter du piquant à la sauce. Au moment où, selon lui, l'aile droite du Parti libéral est aux commandes et où le NDP s'est irrémédiablement compromis en appuyant l'entente de Charlottetown, celui qui parle déjà en disant «quand je serai premier ministre» estime que tout est en place pour l'ébauche d'un nouveau pays, «libre et fier».

Et pour s'en convaincre, on n'a qu'à composer le numéro de téléphone du parti: 1-800-565-TNSF.

True North Strong and Free. Rien de moins.

BONHEUR Un composite

SUIITE DE LA PAGE 1

sures, la psychologue a établi une «échelle de l'engagement». Les parents établissent un score moyen de 6,5 à 7 sur une mesure qui compte huit échelons.

Leurs enfants oscillent entre 4 et 5. «C'est une différence fort importante», dit-elle.

En étudiant le bonheur, la psychologue veut toucher du doigt cette chose que tout être humain veut atteindre dans sa vie. «Qui ne veut pas être heureux?» dit-elle.

Depuis ses débuts, la psychologie s'intéresse à la solitude, à la dépression, à la perte d'estime de soi, le

stress, l'ennui, constate Mme Dubé. «Tous des objets d'études importants! Mais ils révèlent tous la face négative des êtres humains. On commence à peine à étudier avec rigueur le bonheur et les chemins qui y mènent», dit-elle.

Les psychologues américains auraient été les premiers à s'y intéresser. Elle suit la même voie. Elle devra décortiquer cette idée. Elle sait maintenant que le bonheur émane de soi. Dans ses travaux, elle cite volontiers le philosophe français Alain: «L'effort qu'on fait pour être heureux n'est jamais perdu. Et il y a plus de volonté qu'on ne croit dans le bonheur».

LITUANIE À la recherche d'un second souffle

SUIITE DE LA PAGE 1

te qu'il dispute à l'ancien premier secrétaire du PC local Algirdas Brazauskas, dont les «travailleurs» nouvellement rebaptisés ont obtenu une forte majorité au parlement de Vilnius, lors des élections parlementaires de la mi-novembre.

LE DEVOIR l'a interviewé au téléphone fin janvier, lors d'un court passage à Washington. Car l'homme qui veut devenir président est toujours, pour l'instant, ambassadeur de la Lituanie aux États-Unis.

«Si je suis le Panic lituanien? répond Lozoraitis qui est déjà habitué à la question. Non, je ne crois pas. Il a été élu aux États-Unis, moi je suis un Européen à 100%. Et il y a d'autres différences encore...»

Si l'on peut superficiellement rapprocher le phénomène Lozoraitis — l'émigré qui, après un long exil, rentre au pays pour tenter de se faire élire à la présidence — de ceux du Canado-Polonais Stanislaw Tyminski et de l'Américano-Serbe Milan Panic, tout sépare, en réalité, les trois person-nages et les trois contextes. La Lituanie n'est pas en guerre comme la Serbie, tandis que Lozoraitis, au contraire de l'énergumène Tyminski de l'automne 1990 à Varsovie, ne promet pas mer et monde à ses compatriotes en leur faisant miroiter le rêve américain. En fait, on imagine assez mal ce vieux monsieur digne et posé montant sur des estrades pour hurler des slogans.

Fils d'un grand diplomate lituanien de l'avant-guerre, résistant et journaliste par la suite, M. Lozoraitis a consacré toute sa vie à perpétuer le rêve d'une Lituanie indépendante. «Ambassadeur» de l'ombre d'un pays inexistant, il a représenté la Lituanie en exil auprès du Saint Siège et à Washington, avant de devenir le vrai ambassadeur d'un vrai pays souverain, après la marche difficile à l'indépendance de 1990-91.

Né à Berlin et éduqué à Rome, parlant couramment le français, l'allemand, l'italien et l'anglais, en

plus d'un lituanien qu'on dit resté très pur et sans accent, M. Lozoraitis est d'une grande courtoisie, même lorsqu'il parle de son adversaire.

«M. Brazauskas est un monsieur sérieux, doté d'une grande expérience des affaires de l'État», commence-t-il par dire de l'autre candidat, qui menait encore ces derniers jours dans les sondages avec 55% des intentions de vote. «Mais il est tourné vers le passé, alors que moi je regarde le futur. Il n'a pas de plan pour la Lituanie, et personne dans son entourage qui n'ait une vision de l'avenir.»

Mais M. Lozoraitis parle de l'ex-président Vytautas Landsbergis, le héros de l'indépendance que les électeurs ont renié aux législatives de l'automne 92 pour cause de catastrophe économique, avec non moins de sévérité. Une sévérité tempérée par l'estime qu'il conserve malgré tout pour le «père de la Nation lituanienne».

«Ce qui lui arrive est tragique. C'est un peu comme Churchill désavoué aux urnes après la guerre. Avoir mérité de la patrie n'est jamais le gage d'une élection facile par la suite. Je l'aime beaucoup, c'est un ami. Mais vraiment, M. Landsbergis a erré au cours des derniers mois. Il s'est enfoncé dans une tour d'ivoire et a perdu le contact avec le peuple. Il s'est mis à accuser les Russes, l'Armée rouge, les gauchistes, le KGB, les libéraux de tout poil, pour expliquer toutes les difficultés de la Lituanie indépendante.» Ce qui n'a pas empêché la population de voter massivement contre lui à la Chambre.

Débarquant le mois dernier en Lituanie après 53 ans d'absence, M. Lozoraitis dit avoir découvert un pays «dans un état de grande torpeur», où toute activité est comme paralysée: «Les investisseurs potentiels viennent, passent quelques jours puis repartent sans avoir rien signé.» Un pays échoeuré de la politique, déçu de l'indépendance, découragé de gretter à 12 degrés Celsius la nuit, pour cause de manque absolu de pétrole.

«Souvent, dans la rue, les gens m'ont abordé et

m'ont dit qu'ils sont contents d'avoir enfin quelqu'un qui ne soit pas issu de la classe politique pourrie.»

M. Lozoraitis, parti négligé dans la course, a mené une campagne sur le thème de «l'unité nationale à rétablir» après deux ans de divisions épuisantes entre la gauche ex-communiste de Brazauskas et le nationalisme romantique de Landsbergis. Il veut jouer, selon ses propres mots, à «l'arbitre au-dessus de la mêlée».

Ses face-à-face télévisés avec Brazauskas ont fait monter sa cote à chaque fois dans les sondages, mais il n'est pas sûr qu'il pourra rejoindre un adversaire encore auréolé de sa récente victoire aux législatives.

Le vote des minorités (20%, surtout des Russes et des Polonais) semble acquis à l'ex-communiste, tandis que Lozoraitis jouit d'un léger avantage parmi les Lituanis de souche.

Le diplomate-politicien ne partage pas l'obsession de Landsbergis vis-à-vis des Russes. Tout nationaliste qu'il soit, il pense que la question des troupes russes toujours en Lituanie (15 000 soldats non encore évacués) sera réglée avant la fin de 1993, et tient à avoir d'excellentes relations avec Moscou. «Je fais confiance à Boris Eltsine, car il n'y a pas d'alternative. Il est insensé que nous n'ayons aucune relation diplomatique avec la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie.»

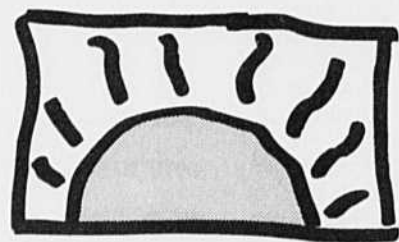
Mais la priorité des priorités d'un président Lozoraitis serait bien entendu l'économie. Outre la «confiance» qu'il entend inspirer aux investisseurs en sa qualité d'Occidental de longue date, il a des projets précis comme la construction d'un port en eau profonde, qui permettrait d'importer du pétrole autrement que par voie terrestre, en provenance de la seule Russie. «Il nous faut pouvoir acheter du pétrole à l'Arabie saoudite, et de l'argent pour le payer.»

Vaste programme, passablement imprécis, sur lequel quelque deux millions de Lituanis gretlotants et ronchonnants voteront demain.

Pourquoi votre prochain PC devrait être un Mac.

Tout Macintosh peut lire les disques de format MS DOS, il peut aussi faire fonctionner des logiciels de votre PC tels: Word Perfect 5.1, Lotus 1-2-3 et bien d'autres! De plus, le Mac est tellement plus facile à apprendre et à utiliser!

L'évolution continue au



MAC HORIZON 93

Le Salon des Solutions Macintosh à l'Hôtel Hilton Aéroport Dorval

ADMISSION GRATUITE!

le 18 / 19 fév., de 10h à 20h • le 20 fév., de 10h à 17h

Courez la chance de gagner un PowerBook, ou l'un des nombreux prix de présence!

Le Centre Macintosh
microserv
Service personnalisé depuis 1982

Concessionnaire autorisé

Dorval: 950, chemin Herron • TÉL.: 636-5127 • FAX: 636-9547
Laval: 3240, boul. St-Martin Ouest • TÉL.: 681-2030 • FAX: 681-9762

Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc. Macintosh et Mac sont des marques de commerce de Apple Computer Inc.